

# OVIN QUÉBEC

***Salubrité des aliments***

***Programmes ESB et l'ASRA***

***Projet-pilote de compostage des animaux morts***

***Identifier comme dans... rentabilité !***

***Parlons fourrages***

***Contrôle des conditions ambiantes en hiver***

***L'ABC de l'élevage des agneaux ... de la naissance au sevrage ...***

***Un bélier de génétique inconnue : un loup dans votre bergerie !***



Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine (CEPOQ) et la Société de Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

#### Coordination et conception graphique

Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca

#### Rédacteurs

Sylvain Blanchette  
Johanne Cameron  
Langis Croft  
Ndeye Marie Diallo  
Daniel Dion  
Anne Leboeuf  
Michel Lemelin  
Jean-Francois Samray  
Marie-Eve Tremblay  
Rayan Van Loon  
Hélène Méthot  
Régis Potvin  
Marie Vachon

Veuillez prendre note  
de notre changement  
d'adresse ci-bas :

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

#### La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA  
555, Boulevard Roland-Therrien, Bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Tél. : (450) 679-0530  
Fax : (450) 674-4415  
Courriel : [info@agneauduquebec.com](mailto:info@agneauduquebec.com)  
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATION  
NO°40049100



Février 2004

## SOMMAIRE

	<b>3</b>
LE MOT DU PRÉSIDENT	
	<b>5</b>
LA TABLE D'HONNEUR DE LA FPAMQ	
	<b>6</b>
REGISTRE DES AGNEAUX LOURDS <i>RAPPEL IMPORTANT</i>	
	<b>8</b>
DU BOUROULA AU BOOLYS	
	<b>11</b>
SALUBRITÉ DES ALIMENTS <i>LA FÉDÉRATION CANADIENNE DU MOUTON</i>	
	<b>13</b>
COMITÉ DE RÉVISION DE LA BOUCLE OVINE ATQ - EN ACTION	
	<b>14</b>
LA CHRONIQUE DE LA SEMRPQ <i>Un bélier de génétique inconnue : un loup dans votre bergerie ! Assemblée générale annuelle 2004 de la SEMRPQ</i>	
	<b>16</b>
IDENTIFIER COMME DANS... RENTABILITÉ	
	<b>19</b>
PROGRAMMES ESB ET L'ASRA	
	<b>20</b>
PROJET-PILOTE DE COMPOSTAGE DES ANIMAUX MORTS	
	<b>22</b>
LES PAGES DU CEPOQ Actualités Recherche Le courrier du Vet Vulgarisation et transfert technologique Chronique du Berger	
	<b>36</b>
PROVIN UNE MISE EN LIGNE ATTENDUE	



Langis Croft  
Le mot du Président

## *Notre agence prend forme suite au vote unanime*

Il y a quelques jours encore, je recevais des commentaires très favorables des participants concernant le déroulement de l'assemblée générale annuelle. D'un avis assez général, ce moment fort de notre vie syndicale s'est déroulé rondement mais en prenant grand soin de laisser une place importante aux opinions des membres et délégués de même qu'au débat d'idées.

Ce travail exceptionnel de préparation effectué par les comités, les permanents, les différents collaborateurs, un conseil d'administration tenu la veille, en soirée jusqu'à tard dans la nuit, recommandant unanimement un vote favorable aux ajustements à apporter au projet d'agence de vente, la décision du conseil d'administration de faire présider l'assemblée par un professionnel impartial, Monsieur Pierre Rhéaume, sont les éléments qui ont permis à tout le monde de sortir satisfait de cet exercice. Je tiens à dire un gros merci pour le professionnalisme.

Notre assemblée a donc permis au conseil d'administration de présenter aux délégués des modifications au projet voté à l'assemblée spéciale de septembre 2002. Une fois la présentation faite, un échange avec

les délégués a permis de préciser certains éléments et d'identifier certaines zones sensibles sur lesquelles nous devons porter une attention particulière. Suite à cet échange, un vote UNANIME a été pris en faveur du démarrage rapide de l'Agence de vente destinée aux agneaux lourds.



Ainsi, d'ici la fin du mois de mars, nous avons à ajuster les règlements et le projet de convention, finaliser les négociations avec nos partenaires acheteurs et mandataires (agents de services) et faire valider le tout par la Régie des marchés agricoles et alimentaires. Un programme chargé, mais l'effort est requis car nous attendons notre agence depuis trop longtemps. Maintenant que nous sommes unanimes il est temps que notre agence réalise ses premières ventes.

Pour rencontrer nos objectifs, le comité de mise en place de l'agence s'est déjà réuni à trois reprises. Une somme importante de travail a été accomplie et les différents textes légaux devant être déposés, ont été adaptés à la nouvelle façon de mettre en marché. Ainsi, les contrats de production annuelle demeurent le mécanisme de commercialisation privilégié pour alimenter le marché avec régularité. Des producteurs pourront toujours se regrouper en collectif et signer de tels contrats. Le système de mise en vente par encan mensuel ou hebdomadaire est quant à lui remplacé par un système d'offre d'agneaux à prix déterminé à chaque semaine. Un prix hebdomadaire sera également déterminé, et ce à chaque semaine, pour les agneaux lourds obtenant l'indice 100 de classification. Un règlement sur la **gestion des surplus** pour écouler de façon ordonnée les agneaux lourds invendus est en préparation. Finalement, **un fonds** de gestion des surplus sera créé et tous les agneaux mis en vente (sauf ceux par contrat annuel) contribueront à la formation de ce fond.

En appui à ce travail, le conseil exécutif s'est réuni à deux reprises afin de bonifier le travail effectué. Finalement, vos représentants ont approuvé ces modifications lors du

conseil d'administration du 14 janvier 2005. Cette étape importante nous permet de passer à la négociation et la validation de ces modifications auprès des autres membres de la filière. À ce propos, je tiens à rappeler que nous continuons le travail là où il a été laissé, c'est-à-dire avec une convention négociée à 82% avec les acheteurs. De fait, la plupart des points sur lesquels nous n'avions pas d'entente devrait se régler rapidement, compte tenu des modifications apportées en AGA. Il faut aussi rappeler que dans les jours qui ont précédé notre assemblée annuelle nous avons tenu des rencontres de validation auprès des acheteurs et ORMM afin de connaître leur réceptivité face au changement que nous voulions apporter. À cette occasion, ils ont mentionné que nous devons nous entendre rapidement car nos agneaux, devenant leur produit à vendre une fois qu'ils l'ont acheté, perdent des parts de marché. Ils

nous ont donné leur accord pour finaliser la négociation dès le retour des fêtes : ce que nous faisons.

C'est pourquoi, je suis plus que jamais convaincu que nous pouvons à présent compter les jours avant que ne s'effectuent les premières ventes de NOTRE agence de vente. Dans l'attente, plusieurs actions de développement de parts de marché ont également été mises en place afin d'accroître la visibilité de l'agneau du Québec.

Je ne peux conclure ce message sans revenir sur l'autre priorité de l'AGA, la traçabilité. Suite à la lettre que nous vous avons fait parvenir, nous avons rencontré les représentants du MAPAQ, de la Financière agricole et d'ATQ afin de trouver des solutions aux problèmes exprimés lors de l'assemblée annuelle. Deux rencontres de travail avec ATQ ont donné des résultats positifs et plusieurs modifications seront apportées par l'organisme afin de réduire la charge de travail administrative du producteur. Une réponse écrite des deux autres acteurs impliqués dans le



dossier doit nous être acheminée d'ici le 20 janvier. Soyez assurés, que nous traitons ce dossier de façon prioritaire. De plus, nous porterons une attention particulière pour nous assurer que les agneaux entrant au Québec soient soumis aux mêmes obligations tel que le prévoit la réglementation.

Compte tenu de l'évolution rapide de ces dossiers, nous vous tiendrons informés de leur développement. La confiance que vous me témoignez me touche beaucoup. Je peux vous assurer que l'équipe d'administrateurs et de permanents qui travaille pour vous mettra tout en œuvre pour assurer la continuité dans tous les dossiers prioritaires et vous informer des résultats obtenus.

*Langis Croft*



Merci à nos commanditaires pour leur soutien financier lors de l'assemblée générale annuelle 2004



## La table d'honneur de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec



**M. André Trépanier**

Nouveau Président  
de la Fédération Canadienne  
du mouton



**Dominique Brisson,**

L'Agricultrice de l'année 2004

par la Fédération des agricultrices du Québec



## CLUB POLYPAY DU QUÉBEC

DES ÉLEVEURS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA  
PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

De par leur dynamisme, les membres du club Polypay s'engagent à travailler ensemble au développement de la race Polypay. De part son caractère maternel et son aptitude pour le désaisonnement, la Polypay s'inscrit comme une brebis productive très intéressante. Ainsi, les membres du club désirent s'assurer qu'un nombre toujours grandissant d'éleveurs connaissent et apprécient les qualités de celle-ci.

### Des objectifs qui font du chemin :

- \* Répondre aux besoins des éleveurs par la vente d'agnelles de qualité;
- \* Travailler constamment à l'amélioration de la race;
- \* Promouvoir la race Polypay.

### Pour nous rejoindre :

Secrétaire : Daniel Dion    Président : Daniel Ouellette

Tél : 418-498-3887

Tél : 418-775-2689

Fax : 418-498-3889



## Registre des agneaux lourds

Il y a quelques semaines, la fédération a acheminé à ses membres une lettre permettant d'utiliser le nombre d'agneaux lourds que vous avez fait classé comme déclaration de production d'agneaux lourds. Plusieurs d'entre vous ont déjà répondu et nous vous en remercions beaucoup. Cependant, certains nous ont retourné cette lettre signée malgré le fait qu'ils n'ont reçu aucun rapport de classification. Vous comprendrez que cela revient à dire que vous n'avez pas produit d'agneaux lourds. Pour nous assurer que c'est bel et bien la réalité, nous communiquerons de nouveau avec ceux et celles qui sont dans cette situation afin de nous assurer qu'aucun agneau lourd n'a été produit. Si ce n'est pas le cas, si vous avez produit et vendu des agneaux lourds et n'avez pas eu de classification pour

ces ventes, vous devrez alors compléter le registre des agneaux lourds que nous vous avons fait parvenir avec le dernier numéro d'Ovin Québec.

Si vous vous reconnaissez dans cette situation et n'avez pas encore reçu notre lettre, prenez les devants et contactez Mme Nicole Mimeault au (450) 679-0540 poste 8484 afin de corriger le tout. Nous avons quelques semaines encore pour finaliser les déclarations de l'année 2004. Comme c'est ce document qui détermine si vos brebis seront assurées sur la base brebis lourd ou brebis lait et qu'un écart de compensation significatif existe entre les deux (au profit de l'agneau lourd), il est dans l'intérêt de tous d'y voir rapidement.



### PREMIER CHOIX AGRICOLE

142, Rue Martineau, St-Hyacinthe,  
Québec J2S 8B1

**UNE DIVISION DE CANADIENNE  
CO-OPERATIVE WOOL GROWERS LIMITÉE**

Tel: (450)796-4242 \* 1-888-796-4242

Fax: (450) 796-4243

Web: [www.wool.ca](http://www.wool.ca)

Email: [premchoix@sympatico.ca](mailto:premchoix@sympatico.ca)

**Produits de Qualité Pour Animaux  
Produit Fait en Laine Naturel  
Dépot de Laine**

Un catalogue en français est maintenant disponible, vous y trouverez des produits d'élevage pour ovin, caprin, bovin, porc et chevaux. Communiquez avec nous, nous vous en ferons parvenir un.

N'oubliez pas que nous avons un dépôt de laine permanent à St-Hyacinthe qui est ouvert de lundi au vendredi.

Prenez en note nos nouvelles heures d'ouverture  
Lundi 9h00 à 21h00  
Mardi au Vendredi de 9h00 à 17h00  
Samedi 10h00 à 16h00

BERGERIE GOULET  
Éleveur de Charollais pure race

Une des races bouchères la plus  
utilisée à travers le monde.  
Qualité et rendement des carcasses excellents.  
Brebis avec de très grandes qualités maternelles  
et une très bonne prolificité.

**Agnelles hybrides RV et CO  
Béliers avec EPD**



Réserver dès maintenant  
(418) 374- 2514

1330 Principale, St-Augustin, Lac-Saint-Jean G0W 1K0



# Club Arcott Rideau du Québec

Bergerie Lavallée enr. (418) 227-2175  
 Bergerie Bedon de Laine (819) 227-2999  
 Ferme OVIMAX senc. (418) 856-2440  
 Bergerie Bedon d'Laine senc. (418) 936-3842  
 Domaine des Baliveaux senc. (819) 359- 2971

Agronovie senc. (450)379-5298  
 Ferme Amki enr. (418) 842-2637  
 Gilles Dubé (418)598-6501  
 Ferme Rido senc. (418) 856-5140

## Béliers à vendre

Identification	Éleveur	Né le	Naiss.	Pds ajs 50j	Pds ajs 100j	GMQ	EPD 50j mat	ISM
MX 6028P	Ferme Ovimax	2004-03-27	3	34,8	53,5	0,370	0,08	0,37
OVIE 9487P	Agronovie	2004-04-13	3	24,1	48,5	0,490	0,02	2,23
RI 5656P	Bedon de Laine	2004-02-25	4	35,3	56,7	0,430	0,06	3,45
RIDO 1166P	Ferme RIDO	2004-10-08	3	31,7	51,6	0,400	0,22	2,48

Source : Données GENOVIS automne 2004

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Marie-France Bouffard agr. et Christian Beaudry agr.

**Agronovie  
S.E.N.C.**

Éleveur ovin de race pure  
Polypay et Arcott Rideau

Troupeau fermé,  
suivi génovis,  
testé maedi visna.  
Béliers génotypés.

Sujets reproducteurs  
disponibles



Race	Identification	Né le	Naiss.	Pds ajs 50 j	Pds ajs 100 j	GMQ	ISM
Polypay	OVIE 9564-P	04-05-11	2	29.9	49.9	.400	2.02
Polypay	OVIE 9576-P	04-05-12	2	27.8	47.8	.400	1.87
Arcott rideau	OVIE 9487-P	04-04-13	3	24.1	48.5	.490	2.23

635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2G 9H9  
 (450) 379-5298 Courriel : chris.beau@sympatico.ca

## SmartScale

### SmartScale - La fine pointe du pesage de bétail

Les meilleurs agriculteurs savent qu'un pesage régulier du bétail est essentiel pour augmenter la productivité et la rentabilité d'une ferme.

Le système de pesage SmartScale offre toute une gamme d'indicateurs très forts et résistants à l'eau, des barres de pesée haut rendement et des câbles robustes en polyuréthane.

Nos barres de pesée sont de conception robuste et éprouvée et offrent une excellente performance lorsque la charge est décentrée. Elles ne contiennent aucun caoutchouc qui se détériore, comme c'est le cas avec les produits des concurrents.

Nos systèmes d'enregistrement de données sur le bétail vont du simple pesage fiable à l'identification électronique et l'interface avec un ordinateur.

Communiquez avec votre détaillant Gallagher ou Gallagher Canada au (800) 661-2013 pour obtenir votre brochure SmartScale gratuite.



# Du Bouroula au Boolys

Interview avec :

— La Cloches des Alpes, Denis Lavallée et Luzia Imhof

— Par Marie-Eve Tremblay et Marion Dallaire, FPAMQ



C'est au milieu du paysage légèrement vallonné du Centre-du-Québec que l'on peut entendre et voir se dresser la bergerie *La Cloche des Alpes*, fidèle portrait bucolique et attirant de l'agriculture, mais où la productivité et la rentabilité économique sont aux premières loges. Le couple nous a raconté son expérience.

Fondée au tournant des années 90, la bergerie *La Cloche des Alpes* se spécialise dans la production d'agneaux commerciaux, d'où l'intérêt des producteurs d'obtenir une race ovine produisant des agneaux à l'année longue. Travaillant avec les moutons depuis 1976, la passion de M. Denis Lavallée pour la génétique le pousse à tenter de nouvelles expériences. En 1980, il importe des sujets de race Polypay et en 1988 s'implique dans le développement de la race *Boolys*<sup>1</sup>. À

ses côtés, Mme Luzia Imhof, qui possédait alors de bonnes bases dans le domaine de l'élevage, partageait son désir de renouveau et d'adaptation d'une race ovine à leurs besoins.

Leur implication et leur ténacité ont valu la peine puisque les performances techniques-économiques de l'entreprise se situent parmi les meilleures du Québec<sup>2</sup>. Pour y arriver, M. Lavallée et Mme Imhof ont dû faire des choix importants dès le départ. Leurs lectures, leur intérêt pour l'avancement scientifique dans le secteur de la génétique animale et leurs échanges avec des généticiens, leur ont permis de déterminer quels étaient les paramètres avec lesquels ils pourraient influencer positivement la marge bénéficiaire de l'entreprise. La productivité des

sujets, le temps de travail et la sélection sévère des reproducteurs sont devenus leur cheval de bataille.

Ainsi, ils ont collaboré à développer la *Boolys*, une race qui serait à la fois adaptée à notre climat et aux besoins commerciaux de l'entreprise. Les principales caractéristiques recherchées pour cette race sont le désaisonnement naturel, la rusticité, la prolificité et l'instinct maternel.

À *La Cloche des Alpes*, la *Boolys* donne les résultats escomptés. Elle peut se reproduire toute l'année sans photopériode ni aucun traitement hormonal. Les brebis qui ont agnelé en janvier/février sont accouplées au pâturage dès le 1<sup>er</sup> avril et celles agnelant en mars/avril sont mises en lutte le 1<sup>er</sup> juin, de sorte que les agnelages ont lieu du mois d'août au mois de décembre.



Le rapport 4048 du CORPAQ, paru en 1996, supervisé par les Docteurs Mike Fahmy et François Gastonguay mentionne un rythme de 1.55 agnelage par brebis par année, lesquels génèrent 2.34 agneaux sevrés. En 2004, 466 brebis ont agnelé de janvier à juillet inclusivement et 301 brebis ont agnelé de nouveau pour la période de août à décembre. Au total, 1341 agneaux sont nés pour 767 agnelages

1. La race *Boolys* n'est pas reconnue officiellement

2. Étude sur le coût de production de l'agneau au Québec, année 2002

donnant une prolificité de 175%, 149 agneaux sont morts avant 10 jours (11% de pertes). Ceci représente une productivité de 255% pour le troupeau.

Depuis près de 10 ans, le troupeau maintient 1.5 agnelage par brebis par année. Le désaisonnement intégral est un acquis génétique pour la *Boolys*. Les bergers souhaiteraient qu'il se fasse des croisements d'absorption sur quelques générations avec des béliers *Boolys* génotypés porteurs du gène *Booroola* dans d'autres troupeaux afin d'étudier l'héritabilité



du désaisonnement intégral, caractère hautement économique. Il s'agit d'ailleurs d'une approche rentable et durable puisque peu de sujets sont nécessaires pour changer la génétique d'un troupeau en quelques années. Si on parle de temps investi, 7,7 heures sont consacrées par brebis par année en comparaison avec 8,3 heures pour une entreprise moyenne.

L'entreprise fait de l'agriculture biologique sur 50 hectares en prairie dont 20 sont en pâturage et le reste produit les fourrages. Par contre 100 tonnes d'orge sont achetées servant à l'alimentation des brebis et à la fabrication d'une moulée pour les agneaux.

Compte tenu de leur situation géographique les sujets de *La doche des Alpes* répondent au marché qui les entoure et ils produisent essentiellement des agneaux de lait et légers. La majorité des agneaux est vendue au poids de 50 à 80 livres. Les propriétaires sont toutefois déterminés à modifier leur mode

d'élevage dès le démarrage de l'Agence de vente des agneaux lourds.

Pour conclure sur une parole de M. Lavallée : «La génétique est le remède naturel pour se guérir des médicaments traitant l'infertilité ovine hors saison».



*La Cloche des Alpes* collabore avec le CEPOQ pour la généalogie du troupeau, ainsi que pour deux conférences en génétique de reproduction. La première est L'art des croisements et de la sélection, la deuxième s'intitule : Exploitation des gènes majeurs chez les moutons, un raccourci pour la rentabilité.

#### PETIT HISTORIQUE DE LA RACE BOOLYS

La race DLS (50% Dorset australien, 25% Leicester et 25% Suffolk) a été sélectionnée pour une longue saison sexuelle, les brebis étaient mises en lutte naturellement dès le 1<sup>er</sup> juin. La race *Booroola-Mérino* a été importée en 1985 par Agriculture Canada à la ferme expérimentale de la Pocatière pour améliorer la prolificité du DLS. Cette race est porteuse du gène majeur *Booroola* et il ne se dilue pas en croisement. Une copie du gène apporte 0,6 agneau de plus à la naissance et 2 copies du gène ce qui fait 1,2 agneau de plus par portée. Outre la rusticité du *Mérino* depuis des centaines d'années, cette race met bas à l'automne naturellement. La combinaison de ces deux races a donné la race *Boolys* : 3/8 *Booroola* et 5/8 DLS. La première génération est née en 1990, le nom *Boolys* signifie *Booroola* du Québec.

## VOICI LE TÉMOIGNAGE DE GAËTANE BEAULIEU et YVES LANGLOIS DE LA FERME EPIPHANOISE INC. de ST-ÉPIPHANE

“Nous avons acheté la ferme en mars 2003. Il y avait 345 brebis et agnelles, dont 90 pur-sang Arcott Outaouais. Des achats d’animaux pur-sang ont été faits. Actuellement le troupeau compte 440 brebis et agnelles de reproduction dont 185 pur-sang. Dans les années à venir, toutes les brebis deviendront des Arcott Outaouais.

Depuis l’achat de la ferme, la bergerie a été agrandie et une partie existante a été réaménagée en photopériode. La ventilation de toutes les sections a été améliorée.

Une race prolifique et performante, un environnement sain et une alimentation adéquate sont les facteurs importants de succès pour notre entreprise. Nos agneaux ont besoin d’une moulée savoureuse qu’ils consomment hâtivement. Pour ces raisons, un choix s’impose de lui-même.

Après plusieurs essais, nous avons trouvé le produit qu’on cherchait. Avec la moulée EXTRU-AGNEAU de PURINA, les résultats et les taux de gains sont plus que satisfaisants. Le taux de conversion est très bon. C’est donc un produit rentable pour nous.”



Gaétane Beaulieu, Yves Langlois, Etienne, Philippe et Gabriel

Mars 2004

Les Entreprises B. Simard

243 Taché Est, St-Hubert, Cté. Rivière du Loup Qc G0L 3L0

Tél : 418-497-2506 - Fax : 418-497-9965

### TEST : EXTRU-AGNEAU DECCOX vs MOULÉE TÉMOIN DECCOX

	EXTRU-AGNEAU 18% DECCOX	MOULÉE TÉMOIN 18% DECCOX
# jours en test	50	50
Poids départ (kg)	4.23	4.51
Poids final (kg)	21.6	20.34
Gain net (kg)	17.37	15.83
GMQ (g)	347	316
Consommation (g/t/j)	287	275
C.A. kg moulée / kg poids	.826	.868
Valeur du gain total (\$)	61.14	55.72
Prix moulée 40 kg (\$)	22.80	13.00
Valeur net - moulée (\$)	52.96	51.25
PLUS VALUE (\$/agneau)	1.71	

**Information générale**  
**(450) 676-8607**  
**www.agripurina.ca**



PURINA<sup>®</sup>, CHOW<sup>™</sup> et le quadrillé sont des marques déposées sous licence de la compagnie Nestlé Purina PetCare.



## Salubrité des aliments

Le milieu agricole se préoccupe de plus en plus de la salubrité des aliments. Un peu partout dans le monde, les programmes de contrôle de la salubrité des aliments sont devenus essentiels aux échanges commerciaux. Au Canada, les autorités de plusieurs provinces songent même à rendre les programmes de salubrité des aliments obligatoires.

Le programme canadien de salubrité des aliments à la ferme pour les ovins de la Fédération canadienne du mouton est un programme d'envergure nationale conçu pour s'assurer que les aliments produits à la ferme ne présentent aucun danger pour la consommation humaine. Ce programme est géré par l'industrie ovine canadienne pour répondre à ses besoins. Il a été élaboré par un comité technique composé de producteurs ovins, d'experts en production ovine et

partenariat, dirigé par les producteurs qui réunit l'industrie et le gouvernement, qui a favorisé le développement et la mise en place de programmes de salubrité des aliments à la ferme au sein d'organisations nationales de producteurs. Ce programme est maintenant subventionné par le gouvernement fédéral par l'entremise de la section *salubrité et qualité des aliments* du nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Actuellement, 21 secteurs agricoles participent à la réalisation des programmes de salubrité des aliments dans leurs secteurs.

Ce programme de contrôle de la qualité et de la salubrité s'inspire du système internationalement reconnu d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (ARMPC) aussi connu sous le nom HACCP. C'est une

approche proactive qui permet d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les facteurs de risque pour salubrité des aliments et qui est approuvée par les agences gouvernementales de santé à travers le monde, dont l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le Département d'agriculture

de spécialistes en salubrité alimentaire provenant de toutes les régions du pays.

Notre programme d'amélioration des pratiques à la ferme a été mis en œuvre sous l'égide du Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF). Créé en 1997, c'est un



des Etats-Unis (USDA). Le programme est fondé sur les normes internationales de qualité et de sécurité déterminées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ainsi que par la Commission du Codex Alimentarius qui fait partie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La Fédération canadienne du mouton est maintenant en train d'implanter son programme d'amélioration des *Pratiques agricoles relatives à la salubrité des aliments* et les producteurs pourront bientôt y participer. Ce programme permettra aux productrices et producteurs de démontrer aux consommateurs qu'ils mettent en place des mesures strictes afin de minimiser les dangers physiques, chimiques et biologiques dans la chaîne de production des aliments.

Parmi les avantages qu'apporte la participation au programme de salubrité

des aliments à la ferme, notons :

- C La consolidation et l'augmentation des occasions d'affaires sur le marché régional et international;
- C L'assurance de la viabilité de l'industrie pour l'avenir;
- C La gestion de l'efficacité, du rendement et de la réduction des coûts de production à la ferme;
- C L'amélioration de la formation du personnel;
- C L'augmentation de la confiance du consommateur pour le produit.

Même si les productrices et producteurs canadiens fournissent déjà à leur clientèle de la viande, du lait et des dérivés de la laine sûrs et d'excellente qualité, il devient, maintenant plus que jamais, important de démontrer aux consommateurs que aliments produits dans nos exploitations agricoles sont salubre.

**Voici les étapes que vous devez suivre pour participer au programme :**

*Suivre la formation sur le programme de pratiques agricoles relatives à la salubrité des aliments de la Fédération canadienne du mouton. Des formations sous forme d'ateliers seront offertes au Québec au cours de l'année.* Ce programme sera aussi bientôt disponible par formation à distance grâce à Internet et à la documentation expédiée par la poste. Cette option permettra aux productrices et producteurs de participer en tout temps au programme, peu importe leur lieu de résidence.

**Implanter et adapter ce programme à votre entreprise.** Il s'agit en fait d'appliquer les connaissances acquises au cours de la formation et d'intégrer ces procédures dans votre entreprise. Vous pouvez au besoin obtenir de l'aide en communiquant avec la FPAMQ ou directement avec la Fédération canadienne du mouton.

**Faire un choix quant à votre type de participation.** Le programme offre deux types de participation.

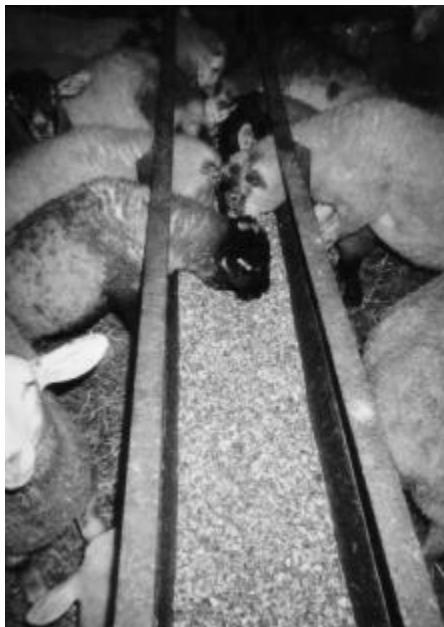
C Le premier consiste à signer une déclaration selon laquelle vous vous engagez à appliquer le programme tel que prescrit dans le manuel du producteur.

- Des audits seront tenus chez les participants de cette catégorie selon un tirage au sort. Cette méthode permet de garantir la légitimité du programme tout en réduisant les coûts des audits pour les producteurs.

C Le second type de participation permet au producteur d'atteindre le niveau **Or** lorsqu'il se soumet à un protocole d'audits reconnu par l'ACIA, s'étalant sur une période de huit ans et requérant un audit de tierce partie. Les participants devront signer leur déclaration de conformité et se soumettre à des audits partiels les années suivant celles d'audits complets.

- Ce type de participation convient aux producteurs qui veulent se voir officiellement reconnus par le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme de l'ACIA.

Le programme canadien de *Pratiques agricoles relatives à la salubrité des aliments*



*pour les agneaux et moutons* fournit un système normalisé de bonnes pratiques de production (BPP) et d'enregistrement des données pour la gestion de la salubrité des aliments à la ferme. Le manuel présente, d'une part, les procédures recommandées et, d'autre part, les procédures requises ou obligatoires. Les procédures requises sont souvent reliées à des enregistrements que l'exploitant utilisera pour faire le suivi de ses activités. Par exemple, si le producteur doit administrer un médicament à un animal, cette activité sera documentée en notant le numéro d'identification de l'animal et la dose administrée afin de respecter la période de retrait. Les BPP sont regroupées selon les sections suivantes :

- Médicaments vétérinaires
- Alimentation, eau et litière
- Achat, vente et expédition des animaux
- Gestion générale de la ferme
- Formation des employés

Une section consacrée à la production laitière est aussi incluse pour traiter de la gestion des pratiques spécifiques à ce type d'exploitation.

La participation des producteurs et des productrices à ce programme national de contrôle de la salubrité des aliments démontrera aux consommateurs l'empressement des producteurs à travailler pour minimiser les risques physiques, chimiques et biologiques pouvant survenir pendant la production des aliments.

---

Si vous désirez obtenir plus de renseignements au sujet du programme de *Pratiques agricoles relatives à la salubrité des aliments*, communiquez avec Ndeye Marie Diallo à la FPAMQ au 450-679-0540 poste 8320 ou directement avec la Fédération canadienne du mouton au numéro de téléphone sans frais 1-888-684-7739.



## COMITÉ DE RÉVISION DE LA BOUCLE OVINE ATQ – EN ACTION

L'implantation de la traçabilité dans le secteur ovin se réalise depuis quelques mois déjà et les producteurs ont presque terminé l'identification massive de leurs troupeaux. Une étape importante s'apprête bientôt à être franchie et un nouveau défi se présente aux intervenants de la filière ovine : la révision de l'identifiant officiel.

Puisque le contrat avec Allflex pour les identifiants des ovins se termine à la fin de 2005, il est temps de voir comment l'identifiant actuel peut être amélioré ou si un autre identifiant pourrait mieux répondre aux besoins des producteurs, tant au niveau de la traçabilité que de la régie de leur troupeau.

Depuis la fin de 2004, un comité de révision composé de représentants d'Agri-Traçabilité Québec, de la

Fédération de producteurs d'agneaux et moutons du Québec, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, du Centre d'expertise en production ovine du Québec et de la Financière agricole travaille à élaborer un projet pilote afin d'évaluer l'identifiant actuel et d'autres identifiants.

Le comité a maintenant besoin de producteurs collaborateurs pour participer au projet. Des essais doivent être faits dans des exploitations agricoles pour permettre aux producteurs de choisir l'identifiant qui leur convient, autant en terme de traçabilité qu'en terme de régie du troupeau. **L'engagement des producteurs est indispensable pour trouver des solutions qui correspondent aux besoins de l'ensemble de la filière ovine.**

### Comment participer?

Les producteurs qui sont intéressés à participer ou qui souhaitent obtenir plus d'information peuvent communiquer avec le service à la clientèle d'ATQ, au **1-866-270-4319**. Vous pouvez aussi communiquer avec les représentants de la FPAMQ qui achemineront vos coordonnées au comité.



Matélevage est heureux de vous annoncer  
que nous sommes **distributeur**  
des produits **Lister** mondialement connus  
depuis longtemps.



Servante d'agnelage

Contactez votre revendeur local

1 866 888-5258

[mateleva@globetrotter.net](mailto:mateleva@globetrotter.net)

SÉLECTION  
GÉNÉTIQUE

RACE  
PURE



# LA CHRONIQUE DE LA SEM RPQ



227, route 230 ouest, Saint-Philippe-de Néri Qc G0L 4A0 Tél. : (418) 498-3887 Télécopieur : (418) 498-3889 [semrpq@globetrotter.net](mailto:semrpq@globetrotter.net)

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC

## ***Un bélier de génétique inconnue : un loup dans votre bergerie !***

Michel Lemelin, agr., M.Sc. \*

EN introduisant un bélier de génétique inconnue, est-ce que le producteur introduit un loup dans sa bergerie? Chaque année, une entreprise ovine doit remplacer une proportion de 20 à 25 % de ses béliers. Certains considèrent ce remplacement comme une dépense, d'autres comme un investissement. Ceux qui le considèrent comme une dépense choisiront un agneau dans un enclos d'engraissement, d'autres, un bélier à l'encan ou encore un bélier de race prédéterminée mais sans évaluation génétique. Ceux qui investissent en génétique choisiront un bélier d'une race prédéterminée avec une évaluation génétique et améliorateur pour les points faibles de leur troupeau et en fonction de leur marché.

### **Une étude attendue!**

Pour répondre à cette question, le Comité production ovine du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a produit une étude sur le *Coût d'élevage et de sélection des reproducteurs de génétique supérieure en production ovine et impact de leur utilisation en élevage commercial* (Lemelin, M., Goulet, F., Tremblay, M. à paraître). En fait, est-ce rentable d'implanter un schéma génétique où non seulement, les sélectionneurs reçoivent un revenu suffisant de la vente des sujets améliorateurs pour rencontrer les coûts d'élevage et de sélection, mais également, que les utilisateurs retrouvent les avantages économiques nécessaires pour couvrir les coûts supplémentaires?

Dans une première étape, le comité a estimé le coût moyen d'élevage et de sélection des béliers vendus ou sélectionnés à 12 mois d'âge selon trois niveaux de sélection. Ce coût moyen augmente progressivement de 540 \$ à 1 100 \$ lorsque le taux de sélection passe de 30 à 10 % de sélection. Ainsi, plus le taux

de sélection est sévère, moins il y a de béliers reproducteurs disponibles et par conséquent, moins de béliers pour recouvrer le coût total d'élevage et de sélection.

La seconde étape a été de déterminer la valeur économique des écarts prévus chez les descendants (ÉPD) les plus significatifs pour la sélection des béliers reproducteurs, soit, le nombre d'agneaux nés (ÉPD-NÉS), la contribution maternelle au poids / 50 jours (ÉPD-50 J Mat) et le poids à 100 jours (ÉPD-100 J Direct). Après estimation, la marge supplémentaire est de 67,70\$ pour chaque unité d'ÉPD-NÉS, de 3,20\$ pour chaque kg d'ÉPD-50 J Mat et de 3,00\$ pour chaque kg d'ÉPD-100 J Direct.

### **Deux exemples démontrant la rentabilité**

La dernière étape consistait à évaluer s'il est rentable d'investir dans la génétique supérieure. Deux exemples démontrent qu'il est rentable de le faire. Le premier est le cas d'un producteur qui décide d'utiliser des béliers de génétique supérieure pour son troupeau de 350 brebis. La figure suivante montre l'avantage économique annuel pour le troupeau et par brebis. Ainsi, l'avantage économique net, après investissement dans des béliers de génétique supérieure, augmente progressivement pour atteindre 4,48 \$ par brebis après 5 ans et 7,43 \$ après 10 ans. L'avantage cumulatif pour une période de 10 ans est de 16 779 \$ pour le troupeau ou de 47,94 \$ par brebis.

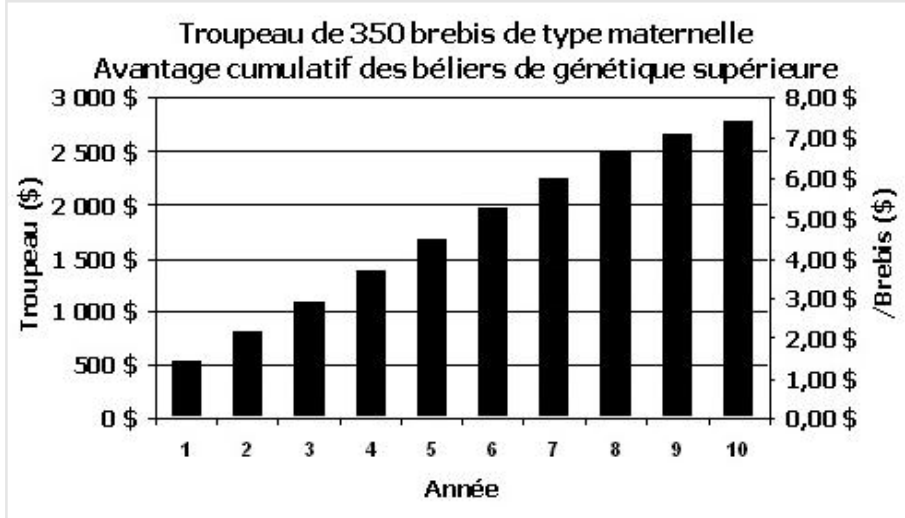
Le second exemple est l'achat de béliers paternels de génétique supérieure. Dans ce cas-ci, chaque kg ÉPD-100 J Direct d'un bélier de génétique supérieure (~25% supérieur de la population) représente une augmentation de la marge de 3,00\$

pour chacun des agneaux vendus ou de 624\$ pour les 4 années de vie de reproduction (208 agneaux). Ainsi, un bélier ayant un ÉPD-100 J Direct de +2 kg donnera des revenus supplémentaires de 1248\$. Le producteur pourra rapidement recouvrir les frais supplémentaires reliés à l'achat de béliers de génétique supérieure.

### Sortez les loups des bergeries!

Dans le contexte actuel, il est pressant de sortir les loups des bergeries. Les deux simulations précédentes ont permis d'établir l'avantage économique d'un bélier de génétique connue et améliorateur par rapport à un autre bélier de génétique inconnue mais considéré comme moyen. L'avantage

est encore plus important lorsqu'un bélier de génétique douteuse sabote les performances des agneaux ou d'un troupeau et par conséquent, le revenu du producteur.



NOTE. Un document complet sur le sujet sera bientôt disponible sur AgriRéseau (<http://www.agrireseau.qc.ca>). Vous pourrez également vous procurer une copie papier en contactant le CRAAQ (1-888-535-2537).

ÉPD-100 J Direct(kg)	Marge supplémentaire (\$)		
	/agneau vendu	/bélier/an	/bélier/4 ans
+1,0	3,00	156	624
+1,5	4,50	234	936
+2,0	6,00	312	1248
+2,5	7,50	390	1560
+3,0	9,00	468	1872

\*Michel Lemelin, agr., M.Sc.  
 Conseiller en productions animales  
 MAPAQ – Direction régionale du  
 Centre-du-Québec  
 Pour commentaires :  
[Michel.Lemelin@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Michel.Lemelin@mapaq.gouv.qc.ca)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2004 DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC

### Conseil d'administration 2005

Jacquelin Moffet, Président  
 François Gélinas, Vice-président  
 Steve Mastine  
 Patrice Dubé  
 Daniel Ouellette  
 Trenholm Nelson  
 Réjean Girard

Daniel Dion, Secrétaire – Propagandiste  
 227, rte 230 Ouest  
 St-Philippe-de-Néri (Québec)  
 GOL 4A0  
 Tél. : (418) 498-3887  
 Fax : (418) 498-3889  
[semrpq@globetrotter.net](mailto:semrpq@globetrotter.net)

### Identification permanente

Les membres ont demandé que la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec demande à la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons de reconnaître les étiquettes d'identification permanente au même titre que le tatouage pour l'identification des moutons de race pure. Cette demande sera faite lors de l'assemblée générale annuelle de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons en mars 2005.

### BOTTIN DES MEMBRES

Si vous cherchez des moutons de race pure de qualité, le bottin des membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec est disponible. Ce bottin inclut une carte afin de mieux localiser les membres.



Marie-Eve Tremblay  
agr.

## Identifier comme dans... rentabilité !

Au cours de l'année 2004, de nombreux dossiers ont affecté les producteurs ovins québécois. Parmi ceux-ci notons la traçabilité et la crise du revenu. Quels liens peut-on faire entre les deux? L'atteinte d'un revenu net positif passerait-elle par la création de revenus supérieurs à une dépense spécifique?

En fait, l'identification permanente est un outil essentiel pour l'organisation de l'industrie. Un véhicule offert aux différents partenaires de la filière afin d'en connaître davantage sur les réalités actuelles du secteur et ainsi en améliorer sa rentabilité.

Quoique certaines pratiques d'identification existent dans les bergeries québécoises, le système d'identification permanente est un moyen d'uniformiser les façons de faire. Les informations de régie peuvent ainsi être transmises rapidement et efficacement entre les organisations connaissant ce format.

Le projet PROVIN, sur

lequel travaille activement près d'une trentaine de producteurs, permet maintenant le transfert des informations entre les différentes organisations du milieu. Grâce à ce logiciel, la déclaration requise par Agri-traçabilité Québec inc. (ATQ) se fait plus facilement et la gestion des informations provenant de la classification des agneaux lourds est optimisée.

L'uniformisation de l'identification des ovins est certes un avantage commercial de poids par rapport aux

autres pays. Il faut toutefois être proactif dans la transposition de cet avantage dans les bergeries québécoises. Par exemple, l'obligation de fournir des dates de pose, la date de naissance et le sexe de tous les agneaux nés implique une prise de données par les producteurs et **ces informations valent de l'or**. En effet, à l'aide des informations recueillies et de l'exemple suivant, un producteur peut mesurer les performances de son entreprise et son potentiel économique.

Optimiser les fonctions des déclarations de traçabilité					
1. Entrez le nombre d'agneaux identifiés avant 30 jours.					
2. Comparez avec votre nombre de brebis. Battez-vous le modèle?					
3. Entrez les agneaux vendus.					
4. Utilisez le poids et la date de vente de vos agneaux (factures de vente)					
5. Comparez avec votre nombre de brebis. Battez-vous le modèle?					
6. Calculer votre gain de poids quotidien. Battez-vous le modèle?					
		Modèle	Exemple 1	Exemple 2	Votre Entreprise
		Coût de production			
<b>Nombre de brebis</b>		473	425	302	
<b>POSE</b>	Nombre d'agneaux identifiés	686	684	598	
	Nombre d'agneaux identifiés par brebis	1,45	1,61	1,98	
<b>VENTE</b>	Nombre d'agneaux vendus	561	574	537	
	Nombre d'agneaux vendus par brebis	1,19	1,35	1,78	
<b>Informations suite à la vente</b>					
Âge moyen = Date de vente - Date de naissance					
Gain de poids quotidien = Poids moyen de vente ÷ Âge moyen					
Poids total = Nombre d'agneaux x poids moyen					
<b>Âge moyen</b>	jours	137	153	146	
<b>Poids moyen</b>	kg	36,86	33,00	41,00	
Gain de poids quotidien	g/jours	269	216	281	
Poids total	kg	20 671	18 934	22 017	
Poids total produit / brebis	kg/br.	43,7	44,6	72,9	

Ainsi, à partir d'une déclaration faite auprès d'ATQ, il est possible de calculer différents ratios indispensables à la production. En effet, le gain de poids moyen quotidien est une donnée très utile pour les entreprises puisqu'elle est en lien avec la durée d'élevage. Elle permet donc de déterminer clairement le coût de production des agneaux. Plus un agneau demeure longtemps en élevage, plus les frais variables sont importants mais également les frais fixes totaux. Effectivement, l'espace en bâtiment occupé par un agneau qui ne sort pas à temps empêche l'engraissement d'autres ovins.

Géré par un organisme parapublic, le système de traçabilité provincial a également une valeur considérable pour les autorités en place puisqu'il

permet de les informer sur les performances de l'industrie et la régie des entreprises. Dans le même ordre d'idée, l'amélioration technique globale de l'industrie peut être mesurée rapidement.

Le choix d'optimiser ou non le système de traçabilité revient à chaque entreprise. On peut continuer de considérer

l'identification comme un coût mais, dans une période où le revenu net est mis au premier plan, il est tout à notre avantage de la rentabiliser le plus rapidement possible. La Fédération travaille en ce sens, avec le projet PROVIN, afin d'outiller les entreprises ovines québécoises et de maximiser l'utilisation de l'identification permanente dans leur régie. Il en va de même pour la Financière agricole du Québec qui prévoit faire, en 2006, un projet de calcul du volume assurable en fonction des données de traçabilité. Finalement, la sécurité alimentaire de la population québécoise est tout aussi importante que sa vitalité économique et que l'argent qui y est investi.



## NOUVEAU

*Martin Moreau*  
Écurage de Bergerie  
Excavation

*Pour un travail :  
Bien fait, vite fait, à coût moindre  
Et pour une économie de main-d'oeuvre*

*Pour informations n'hésitez pas à me contacter*

Tél: (418)856-3916  
Cell:(418)868-4197

150 rue Lavoie  
La Pocatière Québec  
GoR 1Zo

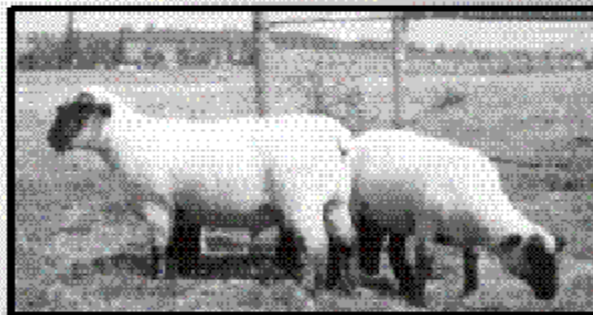


- ▶ Hauteur libre nécessaire : 76 pouces
- ▶ Largeur d'accès nécessaire : 78 pouces
- ▶ Équipements assainis et lavés après chaque curage

## MANASAN HAMPHIRES

**Nous produisons des sujets balancés,  
épais, musclés, longs et bien structurés.**

**Troudeau LOMARCO SUR R.O.P. DEPUIS 1983**



**Nous élevons aussi d'excellents Leicesters**

**Ferme 184143407  
150 Laberge, Danville, Québec J0A 1A0  
☎ (819) 839-3350 📠 (819) 839-1202**

[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)

*Les sujets de notre élevage  
sont maintenant dans 10 régions  
du Québec et au Nouveau-Brunswick.*

*Vous aussi vous pouvez  
faire confiance à*

**Ferme RIDO** SENC.  
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**  
Troupeau ayant le statut or  
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0  
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140  
lmdrsr@globetrotter.net



Complément préagnelage

**TRANS**  
**ovi**

*Pour des agneaux vigoureux  
et un taux de mortalité plus bas*

**CO-OP** La force  
d'un réseau



Pour ne pas alimenter  
votre élevage au hasard,  
choisissez SHUR-GAIN!

- **Analyse** en laboratoire de vos fourrages,
- **Produits personnalisés** en fonction des besoins de votre élevage,
- **Qualité garantie**, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez  
votre Centre de Service Shur-Gain

**ALLIANCE**  
**AGRO-TECH**  
Mont-Joli, Qc  
(418) 775-7713

Meunerie  
**BERNARD**  
**LANDRY**  
St-Noël, Qc  
(418) 776-2929

**MOULÉE VALLÉE INC.**  
Richmond, Qc  
(819) 826-6543

meunerie  
**acouna** INC.  
Cacouna, Qc  
(418) 862-3801

Meunerie  
Dorchester &  
Leschke Inc.  
**DL**  
St-André Station, Qc  
(418) 493-2600



## PROGRAMMES ESB ET L'ASRA

Les programmes de soutien de l'industrie bovine à la suite de l'ESB, mis de l'avant par les gouvernements du Canada et du Québec, ont été mis à la disposition de la clientèle affectée par la crise de la vache folle. Cette aide financière s'est traduite pour les producteurs ovins par les trois programmes suivants :

### **ESB-1 : PROGRAMME RELATIF AU REDRESSEMENT DU PRIX DU MARCHÉ**

Le programme ESB-1 visait le rétablissement du prix du marché de l'agneau et de la réforme au cours de la période s'échelonnant du 20 mai 2003 au 31 août 2003. Un montant moyen de 3,65 \$/brebis a été versé au cours des mois d'octobre 2003 et juillet 2004 aux entreprises spécialisées ayant servi à la détermination du prix du marché des agneaux en 2003 pour les fins du programme d'assurance stabilisation (ASRA). Ce montant a été considéré dans le cadre de l'indexation ASRA 2003 puisqu'il visait à redresser les prix de marché des agneaux pour une période relative à l'année d'assurance 2003.



### **ESB-4 : PROGRAMME D'AIDE TRANSITOIRE À L'INDUSTRIE (PATI)**

Le montant versé au cours des mois de juin et octobre 2004 par le programme ESB-4 pour le produit Agneaux est établi à 16 \$ par agneau en inventaire au 23 décembre 2003. Le montant unitaire versé par le programme ESB-3 est donc évalué à 9,68 \$/brebis (16 \$/agneau x 286,3 agneaux en inventaire selon modèle de ferme 2002 / 473 brebis). Ce montant unitaire pour le programme ESB-4 sera pris en compte lors de l'indexation ASRA de l'année 2004.

### **ESB-3 : PROGRAMME RELATIF AUX ANIMAUX DE RÉFORME**

Le montant versé au cours du mois d'avril 2004 par le programme ESB-3 pour le produit Agneaux est établi à 64 \$/brebis de réforme, soit pour 12 % des brebis en inventaire au 1<sup>er</sup> septembre 2003. Le montant unitaire par brebis assurée versé par le programme ESB-3 est donc de 7,68\$/brebis (64\$/brebis x 12%). Ce montant unitaire pour le programme ESB-3 sera pris en compte lors de l'indexation ASRA de l'année 2004.

En considérant ces trois programmes ESB, le montant global reçu en moyenne par les entreprises ovines s'élève à 21,01 \$/brebis. Puisque ce montant global a été déduit des montants de compensation versés dans le cadre de l'ASRA comme le prévoit le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, le bénéfice des programmes ESB pour les producteurs ovins se traduit par une amélioration du fonds d'assurance de 3,7 M\$ et d'une diminution des cotisations à moyen terme de l'ordre de 7 \$/brebis.





## PROJET-PILOTE DE COMPOSTAGE DES ANIMAUX MORTS

La disposition des animaux morts est une problématique importante en production ovine. Depuis plusieurs années, les producteurs ne peuvent plus compter sur un service de ramassage par les équarrisseurs. De ce fait, trois méthodes de disposition sont actuellement permises, soit l'enfouissement à la ferme ou dans les sites d'enfouissement et l'incinération (voir Ovin Québec de novembre 2002). Sachant que ces méthodes ne sont pas toujours accessibles soit à cause des conditions climatiques ou des prix prohibitifs, il était important de travailler sur des alternatives plus accessibles aux producteurs.

Par ailleurs, les autres secteurs d'élevage qui ont encore accès aux services d'équarrissage, qui depuis 2002, imposent des frais de services élevés, arrivaient à la même conclusion. De ce fait, les fédérations de producteurs porcins, bovin et le Syndicat de la chèvre se sont associés à notre Fédération afin de travailler sur des alternatives aux solutions actuellement disponibles pour la disposition des animaux morts.

### PROJET PILOTE

En juin 2003, des démarches ont été effectuées auprès du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin d'ajouter le compostage, aux méthodes de disposition des animaux morts actuellement permises

sous la supervision de la firme BPR Groupe Conseil, nous nous sommes entendu sur un protocole afin de démarrer un projet-pilote de compostage des animaux morts.

En mai 2004, le projet a démarré sur 13 fermes, dont 5 fermes ovines, qui ont reçu des autorisations exclusives de composter leurs animaux morts.

**Les fermes ovines participant au projet sont :**  
Ferme Amki, Québec  
Ferme Germanie, Mauricie-Centre-du-Québec  
Ferme Laurens, Mauricie-Centre-du-Québec  
Robert Girard, St-Hyacinthe  
Martin Brodeur Choquette, St-Hyacinthe

Le projet a été financé par le conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), le programme d'agriculture et agroalimentaire

Canada «Initiatives environnementale dans le secteur de l'élevage», les Fédérations et le Syndicat impliqués, le MAPAQ, et les producteurs qui ont construits les structures à leurs frais et qui mettent le temps nécessaire au bon déroulement du projet.

### LE COMPOSTAGE

La méthode utilisée dans le projet est grandement répandue. D'ailleurs, le compostage des animaux morts est une méthode actuellement permise ailleurs au Canada et aux États-Unis. Toutefois, le projet va permettre de déterminer les paramètres spécifiques au climat du Québec et qui permettront d'avoir un compostage efficace ainsi que de démontrer que cela ne comporte pas



figure1

de risques sanitaires ou environnementaux. De ce fait, dès le départ, des précautions ont été prises pour l'atteinte de ces objectifs. Le compostage se fait dans une structure étanche munie d'un toit afin de contrôler les intempéries et d'éviter les écoulements à l'extérieur de la structure. Par ailleurs, des grillages ferment l'avant des structures afin d'empêcher la vermine d'atteindre le tas de compost.



figure 2

Le processus de compostage est le même que celui pour le fumier ovin (voir Ovin Québec d'Avril 2004) de ce fait, il est important de respecter les paramètres suivants : rapport carbone et azote, teneur en eau et porosité du tas, afin de d'obtenir une élévation suffisante de la température. Le respect de ces paramètres permet une bonne décomposition des animaux morts et des microorganismes pathogènes ce qui résultera en un compost de qualité. Toutefois, la différence se situe au niveau du fait que les cadavres et les substrats carbonés ne sont pas homogénéisés au début du compostage. De ce fait, même si les paramètres sont respectés, la situation est un peu différente de celle du compost de fumier.

Par contre, dans notre protocole, le substrat utilisé pour le compostage des ovins morts est le fumier de mouton (la teneur en eau ne devant pas dépasser 70%). L'avantage étant que la température augmente beaucoup plus rapidement dès l'ajout des carcasses.

Donc, pour débiter le processus une couche de 60 cm de fumier est mis sur le plancher de la 1<sup>ère</sup> cellule avant

l'ajout des animaux morts en prenant bien soin de laisser 30 cm entre l'animal et les parois de la cellule. Ensuite, l'animal est recouvert de fumier sur une épaisseur de 30 cm après chaque ajout d'animal et un espace de 15 cm est gardé entre chaque animal sur une même couche. Le remplissage se fait graduellement jusqu'à une hauteur ne dépassant pas 1,5 m. Durant cette première phase sont prises des mesures, de températures pour s'assurer que la température monte au dessus de 50°C pendant au moins 72 heures après la fin du remplissage de la cellule. De plus, des mesure d'humidité sont prises afin de vérifier qu'elle se maintienne entre 50% et 65%. Lorsque la température baisse d'environ 20°C, un premier retournement est effectué. Cette première phase peut durer de 3 à 4 mois dépendamment de la taille des animaux à composter. Après le 2<sup>e</sup> cycle de chauffage, le compost est transféré dans une autre cellule afin d'homogénéiser le mélange et de s'assurer que l'ensemble du tas a subit une élévation de température qui permettra d'éliminer les pathogènes possiblement présents et de dégrader les parties qui n'auraient pas encore été dégradées tel que les os et la laine. La durée du processus complet de compostage étant d'environ 9 mois.

#### RESULTATS ATTENDUS

Les résultats du projet, qui se terminera en mai 2005, seront étudiés par le MAPAQ afin de déterminer si ceux-ci sont concluants et permettent d'autoriser le

Veuillez noter que le compostage n'est pas encore une méthode de disposition des animaux morts permise par le règlement sur les aliments du MAPAQ sauf dans le cas de la volaille ou le projet de règlement a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 14 juillet 2004.

compostage comme méthode légale de disposition des animaux morts. À ce moment là, un guide de compostage décrivant les conditions nécessaires au bon déroulement du processus et probablement une formation

seront mis à la disposition des producteurs. Par ailleurs, dans les secteurs ovin, caprin et bovin, une étude de risque sera effectuée afin de déterminer s'il n'y a pas de risque en ce qui concerne les encéphalopathies spongiforme (EST) soit la maladie de la vache folle ou la tremblante. Il reste aussi à déterminer le devenir du compost produit. L'utilisation finale du compost sera décidée à la lumière des résultats obtenus.

figure 1 : journée de démonstration  
figure 2 : Structure de compostage



## CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0 Tél. : (418) 856-1200 \* Télécopieur : (418) 856-6247 \* [infocepoq@cepoq.com](mailto:infocepoq@cepoq.com) \* [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

### DOCUMENTS DISPONIBLES EN VULGARISATION

Le CEPOQ offre à sa clientèle plusieurs documents d'intérêt en production ovine. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour commander le(s) document(s) de votre choix :

Nouveautés à se procurer absolument :

sg Guide des conférences en production ovine 2004 – 2005 (CEPOQ, 2004)

sg Carnet de troupeau ovin, version originale et version GenOvis. (CEPOQ, MAPAQ, 2004)

sg Fiche technique sur la pose des boucles électroniques. (CEPOQ, 2004)

sg Fiche technique sur le tatouage. (CEPOQ, 2004)

sg Fiche technique sur la mammite des brebis (CEPOQ, 2005) GRATUIT

Les indispensables :

sg Trousse de démarrage en production ovine (CRAAQ, 2002)

sg Guide Production Ovine 2000 (CRAAQ, 2000)

***Veillez prendre note que le CEPOQ a en sa disposition les formulaires nécessaires afin de commander ces documents.***

Également disponibles :

sg Fiche technique sur l'utilisation des harnais marqueurs (AAC, Groupe de Recherche sur les ovins, par F. Castonguay, 2004)

sg Fiche technique sur l'allaitement artificiel (CEPOQ, 2004)

sg Le Guide des conférences du Congrès mondial du mouton et de la laine 2004 (CRAAQ, 2004) ***Attention veillez noter que les textes présentés sont composés dans la langue originale de l'auteur, ainsi plusieurs textes sont en anglais. Les résumés sont tous disponibles en français.***



### VERSIONS DU CARNET DE TROUPEAU OVIN...

#### FORMATS ORIGINAL ET SPECIAL GENOVIS

Durant l'automne 2004, le CEPOQ, en collaboration avec le MAPAQ, a travaillé à la réédition du carnet de troupeau ovin. Ce carnet, en plus d'avoir une nouvelle apparence, contient de nouvelles informations pertinentes à la régie de votre élevage (ex : registre de santé des animaux, inventaires des animaux en fonction des numéros d'identification ATQ, données physiologiques, etc.). De plus, le CEPOQ a développé une version adaptée pour les producteurs utilisant GenOvis. Ce carnet, disponible en quantités limitées, vous permet de réduire la saisie manuscrite de données. En effet, les producteurs pourront remplir leur carnet et acheminer une copie par télécopieur ou par la poste au CEPOQ afin de recevoir leur rapport d'évaluation génétique.



De plus, le CEPOQ a développé une version adaptée pour les producteurs utilisant GenOvis. Ce carnet, disponible en quantités limitées, vous permet de réduire la saisie manuscrite de données. En effet, les producteurs pourront remplir leur carnet et acheminer une copie par télécopieur ou par la poste au CEPOQ afin de recevoir leur rapport d'évaluation génétique.

### RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS EN PRODUCTION OVINE DU MAPAQ

Le 27 octobre dernier, des représentants du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) ont rencontré les conseillers du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ) actifs en production ovine dans les différentes régions de la province. Ainsi, 16 conseillers ont pu prendre connaissance des activités et projets réalisés en santé, en recherche, en génétique et en transfert technologique au CEPOQ. Cette rencontre a permis de consolider les maillages entre les différents intervenants oeuvrant dans le secteur ovin afin de favoriser le transfert d'information.

Le CEPOQ tient à remercier ses précieux partenaires pour leur soutien :



Agriculture and Agri-Food Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada



# Flash Actualités

## JOURNÉE TECHNIQUE EN PRODUCTION OVINE DU 25 NOVEMBRE 2004: UNE EXCELLENTE PARTICIPATION!

Le jeudi 25 novembre 2004, les Syndicats des producteurs ovins ainsi que les directions régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont organisé une journée technique à Louiseville. Près de 30 participants ont pu profiter de l'expertise de plusieurs conférenciers, dont quelques professionnels du CEPOQ. En après-midi, les participants ont pu visiter la Bergerie de la Chouette à Maskinongé (propriété de Nancy Bergeron et Michel Reid) et assister à différentes démonstrations. Félicitations aux promoteurs de l'événement!



## BILAN DE LA TOURNÉE GENOVIS

Au printemps 2004, le personnel de l'axe génétique du CEPOQ a débuté une tournée provinciale de tous les éleveurs actifs au programme d'évaluation génétique GenOvis. Durant l'année, 80 entreprises ont été visitées dans l'ensemble de la province. Les objectifs de cette tournée étaient de familiariser les éleveurs à l'utilisation des données GenOvis et de permettre à ces derniers de connaître les sujets améliorateurs de leur troupeau. Nous remercions particulièrement les conseillers du MAPAQ et des clubs d'encadrement technique ovins qui ont participé à la tournée. Cette tournée, une initiative du CEPOQ, a été grandement appréciée et a permis de démystifier le programme d'évaluation génétique GenOvis.

## FORMATION EN GÉNÉTIQUE OVINE - CHARLEVOIX

Le 4 novembre dernier, les producteurs membres du Regroupement des producteurs d'agneaux de Charlevoix ont suivi une formation dispensée par le responsable en génétique du CEPOQ, monsieur Germain Blouin. Les participants ont pu mettre à jour leurs connaissances au niveau des caractéristiques des races présentes au Québec, des différents croisements destinés à la production d'agneaux lourds et de la sélection des reproducteurs avec l'aide du programme GenOvis. L'activité a été organisée en collaboration avec le centre de Formation continue Charlevoix.

## PROJET GENOTYPAGE : LA SUITE...

Dans l'édition du mois d'octobre de l'Ovin Québec, nous vous avons mentionné que les résultats d'analyses visant à déterminer l'existence de corrélations entre le génotype et les paramètres de productivité (troupeau du CEPOQ) seraient disponibles dans le présent numéro. Nous tenons à vous aviser que les données sont toujours à l'étude et que les résultats devraient être rendus publics au cours du printemps.

## TARIFICATION DE GENOVIS EN 2005

L'année 2005 sera une année de changement pour le programme d'évaluation génétique GenOvis. Effectivement, durant cette période, le programme sera amélioré dans le but d'offrir aux éleveurs un service d'avant-garde qui répondra encore plus à leurs besoins. Consultation des rapports sur Internet, échange électronique des données et rapports des béliers de génétique supérieure font partie des nouveautés en développement. Une tarification annuelle de 150 dollars sera mise en place à partir de janvier 2005 afin de maintenir le support des partenaires financiers du programme. Cette tarification représente environ 18 % des coûts d'exploitation du programme. Au moment de lire ces lignes, les producteurs inscrits à GenOvis en 2003-2004 ont déjà reçu un formulaire d'adhésion au programme pour 2005. Nous invitons les éleveurs à nous retourner leur formulaire afin de confirmer leur adhésion pour l'année 2005. Si vous êtes intéressés à adhérer au programme et que vous n'avez pas reçu de formulaire d'adhésion, prière de communiquer avec le personnel de l'axe génétique du CEPOQ.



## SERVICE DE MESURE À LA FERME DE L'OËIL DE LONGE ET DE GRAS DORSAL

Le programme d'évaluation génétique GenOvis offre désormais aux éleveurs ovins du Québec la possibilité d'évaluer leurs agneaux pour les caractères épaisseur de l'œil de longe et épaisseur de gras dorsal. Des évaluations génétiques (ÉPD) pour ces deux caractères seront calculées suite à la mesure prise à la ferme par des techniciens qualifiés. Dans le cadre d'un projet pilote, le service est offert gratuitement pour l'année 2005 aux éleveurs de races pures terminales inscrits à GenOvis (certaines conditions s'appliquent). Pour plus d'informations ou pour faire évaluer des agneaux, veuillez communiquer avec Robie Morel au (418) 856-1200 poste 226.





## RECHERCHE

# Parlons fourrages

Avez-vous envie de parler de fourrages? Peut-être pas... Le début de l'été 2004 a été pluvieux et la 1<sup>ère</sup> coupe a été difficile à accomplir pour plusieurs... Je me permets tout de même de vous en parler, en espérant bien sûr que Mère Nature nous accordera un bel été en 2005.

Tout d'abord, la qualité...

## Récolter quand le\$ fourrage\$ sont encore jeune\$

Avez-vous envie d'abaisser vos frais de concentrés de 15\$/brebis par cycle de reproduction? Aimeriez-vous que vos brebis en lactation produisent plus de lait? Voulez-vous que vos brebis agnellent en meilleur état de chair?

Le projet «*Développement d'équations permettant une meilleure prédiction de l'énergie des fourrages pour les ovins*» mené au CEPOQ a permis de démontrer clairement les avantages économiques de produire ou d'acheter des fourrages de qualité supérieure. Les tableaux 1 et 2 présentent respectivement les résultats de consommation obtenus chez les brebis en lactation et en gestation. Le tableau 3, quant à lui, présente les analyses de la composition des deux fourrages utilisés.

Tel que présenté au tableau 1, on économiserait environ 15,00\$ par brebis, par cycle de reproduction. Ainsi, selon les données recueillies au cours d'une lactation d'une durée moyenne de 53 jours, l'utilisation du foin jeune (31,5% ADF) permet une économie de concentrés évaluée à plus de 10,00\$ par brebis (équation actuelle). En outre, durant les 3 derniers mois de la gestation (tableau 2), les économies de concentrés sont près de 5,00\$ par brebis (équation actuelle) en utilisant le foin jeune (31,5% ADF) au lieu du foin mature (38,2 % ADF).

L'utilisation de foin jeune chez les brebis en fin de gestation s'est de plus traduite par de meilleurs gains de poids et de moindres pertes d'état de chair. Du côté des brebis en lactation, il semble qu'elles soient arrivées, en utilisant leurs réserves corporelles (état de chair), à produire

### Coûts d'alimentation

Les coûts d'alimentation ont été calculés à partir du coût des aliments suivants :

Aliment	Coût
Foin (t MS)	95\$
Orge (t TQS)	179\$
Supplément protéique (t TQS)	519\$
Minéraux (t TQS)	1050\$
Moulée début (t TQS)	369\$
Coûts de concentrés = [orge + supplément protéique + minéraux]	

plus de lait avec le foin jeune qu'avec le foin mature. On explique ces différences de performance par le surplus de protéines disponibles dans la ration des brebis recevant le foin jeune. Les rations avaient été bâties afin que l'ingestion quotidienne d'énergie soit équivalente d'un traitement à l'autre. Les tableaux 4 et 5 présentent les performances obtenues au cours du projet pour les brebis en gestation et en lactation.

Ensuite, le calcul de l'énergie des fourrages...

### «Vieille» mais en encore bonne!

Tel que présenté dans l'Ovin Québec de septembre 2003 (L'analyse des fourrages: votre partie du travail), l'énergie des fourrages n'est pas mesurée en laboratoire mais plutôt obtenue à l'aide d'une équation de prédiction. L'équation actuellement employée tient compte de l'ADF du fourrage pour prédire son énergie. Le but premier du projet «*Développement d'équations permettant une meilleure prédiction de l'énergie des fourrages pour les ovins*» était de valider une nouvelle équation de prédiction de l'énergie qui, elle, tient compte de l'ADF, de la teneur en protéines brutes et de la proportion de légumineuses du fourrage. Résultat : la « vieille » équation s'avère être plus précise que la

Tableau 1. Consommation et coûts d'alimentation obtenus chez les brebis en lactation selon le foin consommé

Stade de récolte du foin	Consommation		Coûts d'alimentation	
	Foin / brebis (kg MS)	Concentrés / brebis (kg MS)	Fourrage / brebis (\$)	Concentrés / brebis (\$)
Jeune (31,5% ADF)	121,67	0,99	11,56	2,83
Mature (38,2% ADF)	109,69	22,15	10,42	8,62

Tableau 2. Consommation et coûts d'alimentation obtenus chez les brebis en gestation selon le foin consommé

Stade de récolte du foin	Nombre agnelles/brebis	Consommation			Coûts d'alimentation	
		Foin / brebis (kg MS)	Orge / brebis (kg MS)	Supplément / brebis (kg MS)	Fourrage / brebis (\$)	Concentrés / brebis (\$)
Jeune (31,5% ADF)	1,25	117,51	9,49	0	11,16	4,21
Mature (38,2% ADF)	1,75	74,05	32,26	18,45	7,09	19,25

nouvelle pour prédire l'énergie des fourrages destinés aux ovins. On gardera donc nos «bonnes vieilles affaires» pour la prédiction de l'énergie des fourrages!



### Parlons fourrages... et régie

Le projet «*Développement d'équations permettant une meilleure prédiction de l'énergie des fourrages pour les ovins*» a aussi permis d'obtenir des informations pertinentes sur la régie de l'alimentation des brebis.

Durant la phase «gestation», nous avons pu observer que la courbe de poids des brebis obtenue était différente de celle visée (NRC 1985). La figure 1 présente cette courbe de poids pour les brebis qui ont participé à la phase «gestation» du projet.

À l'observation de la figure 1, le point important à retenir est que la courbe obtenue au cours du projet a un tracé différent de celle visée. En effet, on

remarque que le poids n'augmente pas toujours progressivement, comme il le devrait.

Le NRC (1985) recommande de changer l'alimentation des brebis 4 à 6 semaines avant l'agnelage afin de répondre aux besoins nutritionnels plus importants en fin de gestation.

Au Québec, un changement 4 semaines avant la mise bas est ce qui est en général pratiqué. La figure 1 montre qu'on aurait avantage à devancer ce changement de 2 semaines afin de respecter la courbe de poids visé et ainsi de ne pas risquer que les brebis perdent en état de chair et que le développement des fœtus soit compromis.

En terminant, je propose de croiser vos doigts afin qu'il fasse beau l'été prochain et que vous puissiez faire du foin jeune et ainsi économiser en frais de

Fourrage	Jeune	Mature
MS (%)	87,50	88,90
PB (%)	19,70	12,30
ADF (%)	31,50	38,20
NDF (%)	64,00	66,50
EM (Mcal/kg) A (McQueen et Martin 1980)	2,31	1,99
EM (Mcal/kg) N (Université Laval)	2,67	2,32

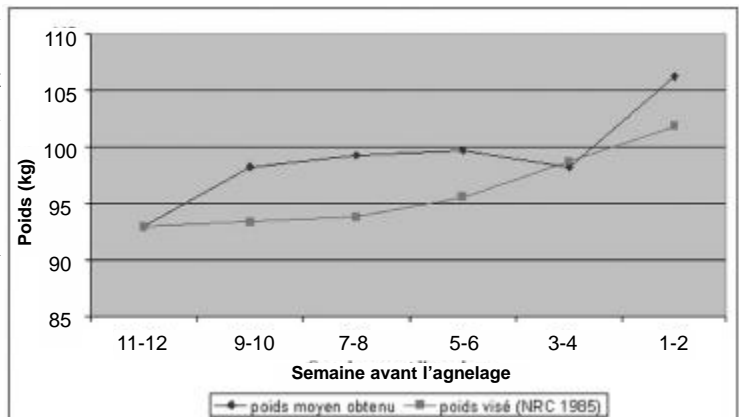


Figure 1. Poids obtenus et poids visés chez les brebis en gestation

concentrés! Tant qu'à y être, attachez donc tout de suite une petite corde autour de votre petit doigt pour vous rappeler de changer l'alimentation de vos brebis 6 semaines avant les mises bas! Mais, sans blagues, vous connaissez maintenant 2 éléments de régie sur lesquels vous avez la possibilité d'influer pour améliorer la productivité de votre troupeau. Parce que même en 2004, il y en a qui ont réussi à faire du bon foin... À vous de jouer!

Le projet «*Développement d'équations permettant une meilleure prédiction de l'énergie des fourrages pour les ovins*» a été réalisé par le CEPOQ et l'équipe de Doris Pellerin, chercheur au département des sciences animales de l'Université Laval. Le CEPOQ tient à remercier, en plus de M. Doris Pellerin, M. Guy Allard et M. Jean Bernier, tous deux chercheurs à l'Université Laval, Mme Annie Brégar, professionnelle de recherche à l'Université Laval et Mme Mireille Thériault, professionnelle de recherche à AAC pour leur précieuse collaboration ainsi que le CDAQ pour son soutien financier.

suite page suivante...

Tableau 4. Performances des brebis en gestation (2 derniers mois environ) obtenues selon le foin consommé

Stade de récolte du foin	Performances					
	Gain de poids maternel (kg)	GMQ maternel (kg/j)	nombre agnelés/mise	poids total des agnelés à la naissance	Perte d'état de chair	Perte du gras 12-13e côtes trans. (mm)
Jeune (31,5% ADF)	7,85	0,11	1,75	8,43	-0,79	-0,75
Mature (38,2% ADF)	1,35	0,02	1,7	8,51	-0,89	-1,42

Tableau 5. Performances des brebis en lactation obtenues selon le foin consommé

Stade de récolte du foin	Nombre agnelés à la mise/brebis	Performances brebis				Performances agnelés	
		Perte de poids brebis (kg)	GMQ brebis (kg/j)	Perte d'état de chair	Perte du gras 12-13e côtes trans. (mm)	Gain de poids agnelés (kg)	GMQ agnelés (kg/j)
Jeune (31,5% ADF)	1,75	-8,64	-0,18	-0,438	-3,83	27,17	0,57
Mature (38,2% ADF)	1,75	-8,82	-0,19	-0,229	-5,51	26,34	0,56

Une conférence est offerte sur les résultats obtenus lors du projet « *Développement d'équations permettant une meilleure prédiction De l'énergie des fourrages pour les ovins* ». Pour plus de détails, consultez le document « Guide des conférences en production ovine 2004-2005 » ou contactez le CEPOQ au (418) 856-1200.

#### RÉFÉRENCES :

**McQueen, R. E. et Martin, J. P. 1980.** Laboratory evaluation of nutritional quality of forages. Laboratory evaluation of farm grown forage, Winnipeg, MB.

**NRC. 1985.** Nutrient requirements of sheep. 6th rev. Ed. Natl. Acad. Sci., Washington DC.

### Stratégie en cas de manque de fourrages

Comme l'été 2004 a été pluvieux, certains d'entre vous manquent peut-être de fourrages, ont des fourrages de faible qualité ou doivent payer très cher au moment de l'achat de fourrages. Vous trouverez de l'information sur les stratégies qui peuvent être adoptées et les possibilités qui s'offrent à vous dans ces cas dans le texte de conférence de M. Doris Pellerin intitulé "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les fourrages" présenté lors du Symposium ovine 2000 (cahier de conférences du Symposium, pages 35 à 47, ou sur [www.agrireseau.qc.ca](http://www.agrireseau.qc.ca) dans la section Industrie ovine, partie Alimentation).

\* Marie Vachon, agronome, responsable en recherche au CEPOQ



### Producteurs participant au projet pilote Maedi visna en date du 17 décembre 2004

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race 1	Statut accordé
Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	(450) 379-5298	Polypay / Rideau	
Berg. Bedon de laine	Alexandre Benoît	Maskinongé	(819) 227-2999	Arcott-Rideau	
Bergerie Clerole	Clément Leclerc	St-Pamphile	(418) 356-3028	Arcott-Rideau	
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	(819) 849-3221	Romanov	Argent
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	(418) 534-3701	Dorset	
Bergerie Lavallée	Guylaine Perron	St-Ubalde	(418) 277-2175	Arcott-Rideau	Or
Bergerie Patriote	Éric Jobin	St-Ubalde	(418) 277-9191	Dorset	Or
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	(450) 377-8209	Dorset	
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	(418) 856-6322	Dorset	Or
Entr. Le Mouton Blanc	Rachel White	La Pocatière	(418) 856-6627	Lacaune/East Fr.	
Ferme Alizée	Geneviève Castonguay	St-Joseph-de-Kam.	(418) 493-2323	Polypay	
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	(418) 842-2637	Arcott-Rideau	Or
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	(819) 877-3658	Romanov	Or
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kam.	(418) 493-2310	Dorset	
Ferme Diopaq	Daniel Dion	St-Philippe-de-Néri	(418) 498-3881	Arcott-Rideau	Argent
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	(819) 875-5124	Finoise	Or
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	(819) 336-3681	Romanov	Argent
Ferme Lenique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	(418) 498-3254	Polypay	Argent
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	(418) 856-5140	Arcott-Rideau	Or
Gripette's House	Lisette Lavoie	St-Antoine-Abbé	(450) 826-4901	Kathadin	
Mas du Berger	Claude Blouin	St-Ubalde	(418) 277-2777	Finoise	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Pour information, consulter le site internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, (418) 856-1200. ou [anne.leboeuf@cepoq.com](mailto:anne.leboeuf@cepoq.com).



# Le Courrier du vet

*Madame,*

*C'est très grave. Je suis aux prises avec un gros problème d'avortement chez mes brebis. J'ai plus de 250 brebis et, dans la dernière année, plus de 80 sont mortes d'avortement. Ça m'inquiète beaucoup parce je veux acheter la ferme voisine et grossir mon troupeau avec mes agnelles; alors je ne voudrais pas que l'infection qui est dans ma bergerie se transporte là-bas et contamine les autres. Que dois-je faire?*

*M. Mortimer Eweman, producteur d'agneaux (enfin pas trop ces temps-ci...) à St-Glycol.*

Puisque la demande de M. Eweman m'est parvenue par courriel, un échange de questions-réponses a permis d'aller plus loin dans la compréhension du problème et dans les recommandations transmises au producteur. Voici donc une reproduction (résumée) de ces échanges. Les propos du producteur sont en italique.

M. Eweman,

Quand on parle d'avortement, il peut y avoir des causes infectieuses et des causes non infectieuses. En d'autres termes et en simplifiant, les brebis peuvent avorter suite à une infection par des microbes (qui peuvent être des agents stricts d'avortement comme *Chlamydia* ou *Toxoplasma*) ou suite à des problèmes mécaniques (bousculade, manipulations brusques), métaboliques ou nutritionnels. Avant d'aller plus loin, est-ce qu'un vétérinaire praticien est allé dans votre troupeau et a fait faire des analyses ou a posé un diagnostic?

*Non, le vétérinaire ne vient à peu près pas chez nous. Je demande plutôt conseil à d'autres producteurs.*

Dans une situation sérieuse comme la vôtre, il est évident que l'intervention d'un professionnel est un investissement bien plus qu'une dépense. Bien que je puisse vous donner quelques pistes de travail par courriel, cela ne remplace en aucun cas une bonne visite à la ferme.

En général, on considère normal jusqu'à 2-2,5 % d'avortements dans un groupe de brebis. Au-delà, et surtout si ça dépasse 5 %, on doit mettre en œuvre un plan diagnostic et d'intervention. Concernant votre situation, le premier point qui cloche est que vos brebis ne semblent pas seulement avorter, elles meurent... Habituellement, avec les principaux agents infectieux



d'avortement, les brebis avortent sans manifester d'autres signes cliniques ... Expliquez-moi dans quel contexte tout ça se passe. Qu'est-ce que vous avez observé?

*Ce sont surtout des brebis qui portent des doubles et des triples. J'ai une bonne prolificité dans le troupeau... En plus, les agneaux qui naissent sont souvent plus petits et faibles. Avant d'avorter, les brebis deviennent faibles et restent couchées pendant quelques jours. À la fin, parfois elles avortent, et ça va souvent mieux après, sinon elles meurent. Depuis janvier, j'ai essayé plusieurs fois des traitements avec des tétracyclines L.A... Ça change rien ...*

Quel est l'état de chair des brebis? Plutôt maigres? Trop grasses?

*Mes brebis sont toujours belles. Comme les béliers sont avec elles à l'année, je ne sais pas exactement quand elles sont dues pour agneler c'est pourquoi je leur donne toujours du*

*bon foin sec et un peu d'avoine.*

Quand vous passez à côté des brebis malades, y a-t-il quelque chose qui attire votre attention?

Un signe particulier, une odeur différente?

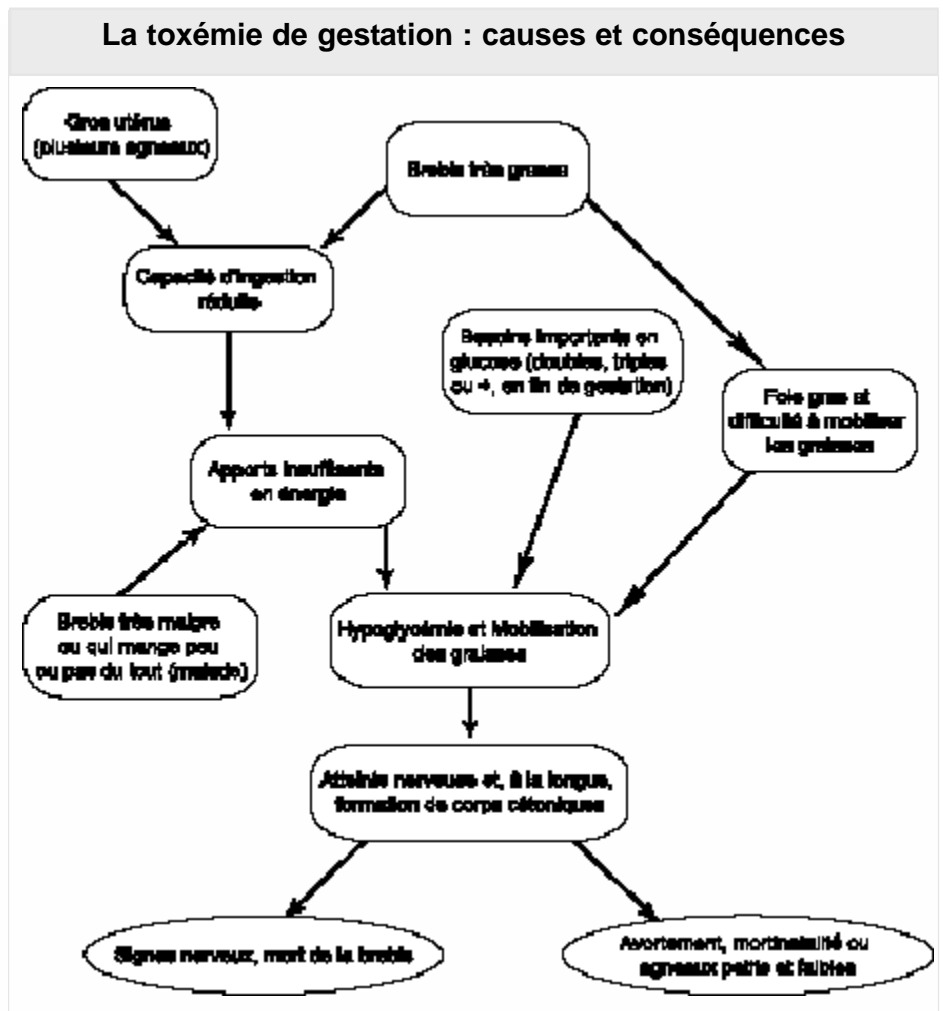
*Ah oui! Ça sent très fort, un peu les pommes fermentées ou comme dans un atelier de soudure.*

M. Eweman, je crois que vous auriez vraiment avantage à ce qu'un professionnel se rende chez vous et fasse une

bonne évaluation de votre situation. D'après vos réponses, je pencherais beaucoup plus pour un problème métabolique qu'une cause infectieuse d'avortement. Ce que vous me décrivez ressemble fortement à des cas de toxémie de gestation (cf. figure 1.) qui peuvent être compliqués de plusieurs déficiences nutritionnelles (vit.E, sélénium, calcium, protéines, ...). Étant donné



le grand nombre de brebis qui semblent atteintes, il apparaît urgent de faire le point sur la régie alimentaire et environnementale de votre troupeau. Un vétérinaire et/ou un conseiller technique sont sûrement disponibles dans votre région pour vous aider à replacer tout ça. Dans l'immédiat, outre un bon examen clinique des animaux atteints (certains tests simples sont disponibles) pour vérifier le diagnostic de toxémie de gestation, des traitements simples peuvent être envisagés pour les brebis qui sont



repérées assez tôt (dextrose, propylène-glycol et surtout modification de la ration de fin de



gestation, ...). Je vous rappelle que vous avez perdu près du tiers de

votre troupeau reproducteur. Ce n'est pas rien.

Somme toute, si ça se confirme, ce n'est pas tant les microbes qui sont à craindre lors de l'expansion (par renouvellement interne) de votre troupeau mais plutôt une conduite d'élevage inadéquate. Si vous n'apportez pas les correctifs requis, cela pourrait se traduire encore par des productivités faibles, des mortalités excessives et plus de cheveux blancs...

L'échange rapporté ici n'est pas fictif. Seuls les noms et certains paramètres ont été modifiés pour préserver la confidentialité. Sans être aussi dramatiques, de nombreux épisodes du même genre se rencontrent chaque année et soulignent l'importance d'être très attentif aux besoins nutritionnels et environnementaux des animaux dont on a la responsabilité.

\* Anne Leboeuf, médecin vétérinaire, responsable en santé au CEPOQ



# CONTRÔLE DES CONDITIONS AMBIANTES EN HIVER

Les conditions d'ambiance hivernales observées dans les bergeries affectent trop souvent la performance des ovins. Il a été démontré que les mauvaises conditions ambiantes affectent la croissance des agneaux, la capacité d'ingestion, la digestion des nutriments et rendent l'animal plus sensible aux maladies. Dans cet article, nous abordons plus particulièrement les conditions observées dans les bergeries isolées au cours de cette période ainsi que les mesures à prendre pour atténuer les effets négatifs sur le troupeau.

Malgré leur protection naturelle, les brebis demeurent très sensibles sous nos conditions hivernales. Lorsque les températures extérieures chutent et se maintiennent basses sur une période prolongée, il n'est pas rare d'assister à une dégradation des conditions ambiantes. L'une des premières manifestations est sans doute l'augmentation de la teneur en eau de l'air, laquelle se traduit par la condensation de la vapeur d'eau sur les surfaces froides et sous le plafond. Également, les concentrations en ammoniac ( $\text{NH}_3$ ) et en gaz carbonique ( $\text{CO}_2$ ) augmentent et la température intérieure chute en deçà de la zone de confort. Si l'on ajoute à ces conditions les courants d'air, l'animal se retrouve alors en situation très vulnérable.

Pour améliorer les conditions ambiantes, il faut bien comprendre ce qui se passe. Au fur et à mesure que la température extérieure chute, les pertes de chaleur à travers les murs et plafond augmentent. Si le bâtiment est peu isolé ou s'il y a beaucoup d'infiltration d'air par les portes, les fenêtres ou à travers les autres composantes du bâtiment, les pertes de chaleur deviennent plus importantes. Pour maintenir la température intérieure dans la zone de confort, la brebis adulte produit environ 58 watts – heure (50 millithermies) pour compenser les pertes de chaleur. Cette production de chaleur par les ovins n'augmente pas avec la baisse des températures de sorte qu'à partir d'une certaine température extérieure, nous nous retrouvons en situation de déficit de chaleur. Si l'isolation est déficiente ou s'il y a beaucoup d'infiltration d'air autre que par les entrées d'air conçues pour la ventilation, la température extérieure critique à laquelle le déficit de chaleur survient sera d'autant plus élevée. Dès qu'il y a un déficit de chaleur, la température intérieure s'abaisse et les ventilateurs réagissent en diminuant leur vitesse de rotation. À ce moment, les

changements d'air ne sont plus suffisants pour maintenir une bonne qualité de l'air.

Dans le maintien des conditions favorables et acceptables pour les ovins comme pour le producteur, une ventilation efficace est essentielle et doit être considérée comme une priorité. Une ventilation bien conçue et bien gérée permet de maintenir les conditions ambiantes à des niveaux acceptables. Les conditions recherchées ou à maintenir sont les suivantes:

- w Teneur en eau de l'air: 70 à 80 %
- w Température de confort:
  - w Agneaux: 20 à 25 °C à la naissance, 18 °C la première semaine
  - w Brebis: 13 à 15 °C
- w Concentration des gaz maintenue le plus bas possible :
  - w Ammoniac ( $\text{NH}_3$ ): 0 à 25 PPM (Irritation des yeux à 10 PPM)
  - w Gaz carbonique ( $\text{CO}_2$ ): 300 à 3000 PPM)
- w Vitesse de déplacement de l'air limitée à:
  - w Agneaux: 0,3 mètre /sec.
  - w Brebis: 0,5 mètre / sec.
- w Distribution uniforme de l'air
- w Température constante (limiter les écarts).

Le respect des normes établies concernant le taux minimum de renouvellement de l'air permet de résoudre la plupart des problèmes liés à la qualité de l'air. Les débits de ventilation sont établis selon quatre (4) paliers associés aux variations climatiques des saisons. Le tableau suivant présente le débit unitaire requis pour chacun des paliers et selon le stade de croissance de l'animal.

Paliers	Stade	Débit <sup>2</sup> (litres/sec)
Palier 1 : Contrôle des gaz	Brebis	1,5
	Agneau <sup>1</sup>	0,5
Palier 1 : Contrôle de l'humidité	Brebis	3
	Agneau	1
Palier 3 : Ventilation d'automne et de printemps	Brebis	14
	Agneau	5
Palier 4 : Ventilation d'été	Brebis	29
	Agneau	10

Note 1: Agneau de 20 kg      Note 2: 1 litre /sec = 2,12 pieds cubes / minute

*suite page suivante*

## **suite et conclusion de Contrôle des conditions ambiantes en hiver...**

En période très froide, le maintien des conditions acceptables exige un apport additionnel de chaleur. En effet, avec une ventilation réduite au minimum, les pertes de chaleur par ventilation demeurent importantes et sous nos conditions hivernales rigoureuses, un supplément de chaleur est nécessaire pour assurer le minimum de ventilation requise pour le contrôle de l'humidité.

Les coûts d'énergie étant élevés, il devient de plus en plus important de construire des bergeries économiques à chauffer et à ventiler. De même, les systèmes de ventilation doivent être conçus pour offrir une performance optimale. On accordera une attention



particulière aux dispositifs permettant l'entrée d'air frais. Une entrée d'air de type continue permettant d'introduire l'air de l'entree ou du fenil doit être privilégiée en conditions hivernales. Ce type d'entrée d'air ainsi aménagée, en plus de favoriser une distribution uniforme de l'air frais, n'est pas affectée par la pression des vents extérieurs.

En hiver, ne laissez pas les conditions ambiantes se détériorer. Ayez le contrôle des éléments assurant le confort de vos brebis. Si vous croyez que la qualité de l'air de votre bergerie est déficiente, n'hésitez pas à consulter des personnes qualifiées pour diagnostiquer l'origine des problèmes et vous proposer des solutions adaptées.

\*Régis Potvin, ingénieur et agronome,  
ministère de L'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation du Québec



Par Hélène Méthot\* et  
Johanne Cameron \*\*

## **L'ABC de l'élevage des agneaux ... de la naissance au sevrage ...**

Avec le printemps arrive, pour plusieurs, une saison intense en terme d'agnelages. Beaucoup de travail en bergerie, beaucoup de suivi des brebis en fin de gestation et des nouveaux-nés. C'est le moment de la grande décision : être ou ne pas être... à l'affût de tous les éléments pouvant améliorer les revenus attendus quelques mois plus tard! Vos agneaux seront payants par leur nombre, mais surtout par leur qualité et le temps qu'il leur aura fallu pour se rendre au poids d'abattage. Les vieux proverbes sont toujours vrais... Le temps, c'est de l'argent! Voici donc un rappel des principaux éléments de régie qui faciliteront l'atteinte d'une conduite d'élevage optimale par, entre autres, un sevrage en douceur qui n'affectera pas le gain de poids de vos agneaux lourds.

### **LES HEURES SUIVANT LA NAISSANCE**

Pas nécessaire de réinventer la roue! On applique tout simplement la routine des interventions de base dont les preuves ne sont plus à faire! Ainsi, il est important de ne pas négliger : désinfection du nombril avec de l'iode (5-7%), amputation de la queue, identification, injection des vitamines A, D, E et du sélénium, pesée à la naissance, etc. Il est également important de s'assurer que l'environnement dans lequel l'agneau naîtra est idéal : température minimale de 15°C (utilisation de lampes chauffantes - 450 mm au-dessus des agneaux - au besoin pour atteindre la zone de confort thermique à la naissance de 20 à 25°C), litière propre et sèche (diminution des risques d'infection ou de transmission de maladies), ventilation adéquate sans courant d'air, humidité convenable dans le bâtiment (70 à 80%), etc. Souvenez-vous toutefois que la production rentable d'un agneau commence

bien avant sa naissance avec l'alimentation adéquate et la conduite optimale de vos groupes de brebis.



Et ce n'est pas tout ! Il est primordial de s'assurer que dans les six premières heures de leur vie, les agneaux consomment au moins 250 ml de colostrum (à ajuster selon le poids de l'agneau). Si les agneaux ne sont pas en mesure de le consommer par eux-même, que la mère n'a pas de lait ou que l'adoption est impossible, le colostrum peut être servi par la productrice ... ou le producteur ! Dans ce cas, on peut donner du colostrum frais d'une autre brebis, du colostrum congelé ou, en dernier recours, du colostrum de bovin. Cependant, notez bien qu'il faut toujours connaître la

provenance de ce dernier produit afin de s'assurer de sa qualité et surtout de ne pas transmettre de maladies aux agneaux ! Le colostrum peut être servi avec un biberon ou à l'aide d'un tube gastrique.

- [ 200 ml de colostrum par kg de poids vif dans les 18 premières heures
- [ Ne pas dépasser 50 ml de colostrum par kg de poids vif par repas, en 3 ou 4 repas à intervalle de 4 à 6 heures

### AMÉLIORER LA RÉGIE ... POUR UN SEVRAGE EN DOUCEUR SEULEMENT DU LAIT POUR LES PREMIÈRES SEMAINES? NON !

Les agneaux, dès la première semaine, peuvent débiter leur consommation de concentrés. Il est certain que la quantité ingérée ne couvrira pas leurs besoins mais l'objectif de cette première rencontre entre «la bête et sa proie» est d'adoucir la transition vers une alimentation solide au sevrage. Les concentrés, lorsque offerts hâtivement, favorisent un meilleur développement de la paroi interne du rumen, ce qui assurera des performances zootechniques post-sevrage supérieures. Il est également primordial d'offrir un foin de bonne qualité, particulièrement lorsque la consommation des concentrés augmente. En effet, les fourrages, aussi offerts à volonté, permettront la prévention de troubles graves tel que l'acidose, et réduiront ainsi des pertes potentielles importantes en terme de performances. Plus le foin sera appétant, plus la consommation des agneaux sera élevée et plus les risques de désordres seront réduits.

Et les agneaux ne consommeront pas moins de moulée parce qu'ils ingèrent du foin! Au contraire... Un agneau en santé mangera davantage et sa croissance, de même que celle de votre porte-feuilles, seront d'autant plus intéressantes! Il est à noter que les quantités de fourrages ingérées par les agneaux sont minimes. De ce fait, n'hésitez pas à choisir un foin de très bonne qualité, question d'intéresser ces jeunes ruminants à en consommer. Vous aurez une longueur d'avance pour effectuer un sevrage en douceur et favoriser une alimentation équilibrée en période d'engraissement intense.

- [ Les dérobées devraient être prêtes dès la naissance des agneaux.
- [ Les agneaux devraient avoir accès aux aliments solides dès la naissance.
- [ Un foin de bonne qualité doit aussi être offert en quantité.



### CONCENTRÉS À SERVIR : LA BONNE APPROCHE ... DES « DÉROBÉES BIEN PENSÉES »

*Premièrement, la localisation.* Le concentré destiné aux agneaux doit être réellement consommé par ces derniers. La localisation de la mangeoire doit donc être pensée stratégiquement pour que les brebis n'y aient pas accès, mais que le producteur oui, et de façon aisée et quotidienne.

- [ Endroit facilement accessible aux agneaux et à l'éleveur et inaccessible aux brebis.

*Deuxièmement, savoir profiter du « comportement ».* Il faut savoir que les agneaux se stimulent entre eux à consommer par la reproduction des comportements observés chez leurs congénères. Il est donc important que le plus grand nombre d'entre eux aient accès simultanément à la mangeoire. De ce fait, il est évident que les «deux chaudières bleues» ne conviennent pas du tout à nos agneaux de marché gardés en parquet de plusieurs individus.

- [ Favoriser des mangeoires et des dérobées dans le sens de la longueur, et surtout assez longues pour qu'une majorité d'agneaux du parquet y aient accès simultanément.

### *Troisièmement, l'attirance des dérobées.*

Question d'attirer les agneaux et de les inciter à y rester suffisamment longtemps pour consommer le concentré en bonne quantité, le site d'alimentation doit être bien éclairé, propre, avec une litière sèche et une température ambiante confortable. La température de votre bergerie est fraîche ?? Pourquoi ne pas placer des lampes chauffantes dans les dérobées ? Ceci ne fera qu'inciter les agneaux à

s'approcher de l'auge!

- [ S'assurer que l'aire d'alimentation est confortable et attirante.

### ALIMENTS SOLIDES : QUOI DONNER ?

L'idée est d'abord d'intéresser les agneaux à consommer ce nouvel aliment. Il faut donc avoir un concentré très appétant et digestible. Avant le sevrage, on devrait servir une moulée contenant environ 18% de protéines. Ce concentré devrait également être celui servi lors de la première semaine suivant le sevrage afin de ne pas ajouter un stress supplémentaire durant cette période de transition.

### NOURRIR À VOLONTÉ... ÇA VEUT DIRE À VOLONTÉ !!!

Situation fictive ... mais pas complètement: 7h30. 2 belles chaudières – « tsé, les bleues » – de moulée pour le grand parc du fond où sont les agneaux nourris à volonté. 10h45. Mangeoire vide. Visiblement, la quantité servie est insuffisante. Si les mangeoires sont vides, c'est que la quantité

servie limite la quantité consommée. On ne parle certainement pas d'alimentation à volonté !

Après un manque de moulée sur plusieurs heures, les agneaux, souvent les plus gros, les plus grands et les plus forts, auront tendance à manger très rapidement de grosses quantités de concentrés. L'arrivée massive de ces aliments rapidement fermentescibles, riches en protéines et acidifiants a pour effet de déstabiliser le milieu ruminal. Les conséquences peuvent être irrémédiables :

acidose, ballonnement et mort... Parfois, ce que vous croyez être de l'entérotaxémie pourrait être tout autre, et votre régie peut souvent être pointée du doigt. Et ce n'est généralement pas le petit traîneux mais bien vos plus beaux agneaux qui en seront affectés. Qui disait que ce sont toujours les mêmes qui ont tout !?!

- [ S'assurer qu'il y a TOUJOURS de la moulée dans les dérobes
- [ Si, à votre arrivée la mangeoire est vide, il serait préférable de réintroduire graduellement la moulée pour éviter une consommation rapide et excessive.
- [ Voir la chronique du berger pour un modèle de mangeoire pratique ! (voir page suivante)

#### LA DISPONIBILITÉ ET LA FRAÎCHEUR DES ALIMENTS

L'importance de la fraîcheur des aliments n'est pas seulement vraie pour nous. Les agneaux doivent aussi avoir accès à un aliment comestible! Après plusieurs jours, en pleine chaleur du mois de juillet, une épidémie de mouches faisant rage, il est possible que les agneaux soient complètement désintéressés par le concentré. Le mot «refus» exprime de lui-même sa définition!!! Les agneaux refusent de consommer l'aliment. Avec une alimentation à volonté, vous devez vous attendre à des refus. Ceci vous indique que la quantité offerte à vos agneaux ne limite pas leur consommation et qu'ils mangent à plein potentiel. Il est entendu que devant des refus trop importants (supérieurs à 10-15%), vous devez vous questionner sur la quantité donnée et réajuster le tir. Au cours



des premiers jours de vie, il est préférable d'offrir de plus faibles quantités et de renouveler le tout souvent. En effet, les concentrés captent rapidement les odeurs et leur goût devient vite inappétent, particulièrement lors des mois

## Question et réponse :

**Q :** *Un mélange maison pour les agneaux avant le sevrage ??? C'est bon ça ?*

**R :** Il est évident que le mélange, à la ferme, de grains, de suppléments protéiques et d'une formulation commerciale de minéraux (minéraux majeurs, oligo-éléments et vitamines) n'est pas très dispendieux. De plus, ce type de mélange permet souvent de profiter des ingrédients disponibles à la ferme tout en bénéficiant d'une panoplie d'ingrédients qui permettront la préparation d'une recette bien équilibrée... Cependant, recette « bien équilibrée » n'est pas toujours synonyme de « bien consommée » ! En effet, l'homogénéité du mélange pourrait laisser à désirer alors que la séparation des ingrédients secs servis dans les mangeoires pourrait survenir, les fines particules se retrouvant au fond des auges. Puisque, avant le sevrage, les agneaux consomment de faibles quantités de moulée, il est important que chacune des « bouchées » consommées soit équilibrée et que les agneaux ne puissent pas faire de tri... ce qui pourrait occasionner des stress nutritionnels. Ainsi, avant le sevrage, il est suggéré d'utiliser une moulée commerciale (texturée ou cubée) qui sera conservée sous des conditions adéquates et bien sûr associée à une excellente conduite d'élevage. Ceci évitera que certains des composants de la recette préparée pour répondre aux besoins des agneaux ne se retrouvent en partie dans les refus... donc à la poubelle ! Finalement, bien que le concentré commercial soit plus dispendieux, l'investissement supplémentaire total est faible compte tenu des quantités minimales requises en période de pré-sevrage.

d'hiver au cours desquels la ventilation du bâtiment est réduite. La quantité offerte pourra augmenter graduellement avec la consommation des agneaux.

- [ S'assurer d'un bon roulement du concentré dans la mangeoire sans limiter la consommation.

#### CONSOMMATION VISÉE AVANT LE SEVRAGE ... POUR UN SEVRAGE EN DOUCEUR

Après le sevrage, la croissance de l'agneau, voire sa survie, dépend de sa capacité à subvenir à ses besoins alimentaires par des aliments solides. Il est donc clair que si sa consommation en concentrés est minimale, le retrait du lait sera une perte nutritionnelle énorme. L'agneau, pour pouvoir palier à cette perte de nutriments anciennement apportés par le lait, doit déjà être familier avec le concentré et être capable d'en consommer une quantité suffisante pour couvrir ses besoins.

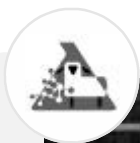
- [ Consommation d'environ 250 g de concentré/jour/agneau pour penser au sevrage.
- [ Peser les quantités servies et évaluer les consommations par parquet.

#### En Conclusion ...

Voilà ! En souhaitant que ces quelques points de régie vous soient utiles... Et souvenez-vous que pour obtenir des performances optimales, vous devriez faire formuler une ration équilibrée et adaptée aux besoins de vos agneaux en faisant appel à votre agronome.

**Remerciements :** Les auteurs tiennent à remercier monsieur Dany Cinq-Mars du MAPAQ pour son support.

\* Hélène Méthot, agronome, chargée de projet au CEPOQ  
\*\* Johanne Cameron, agronome, responsable en vulgarisation au CEPOQ



## Chronique du berger

Dans l'optique de nourrir vos agneaux à volonté, voici un modèle de mangeoire fort bien adapté qui a déjà fait ses preuves...  
Éleveurs, à vos marteaux !

### Matériel nécessaire

1 feuille de contre-plaqué  $\frac{3}{4}$

1 feuille de contre-plaqué  $\frac{1}{2}$

Vis # 8 (1  $\frac{3}{4}$  pouce) pour visser les côtés, le panneau arrière et le fond

Vis #8 (1  $\frac{1}{4}$  pouce) pour fixer les supports (petites lattes) du glissoire

1 boulon  $\frac{3}{4}$  pouce pour régler (accrocher) la chaîne sur le panneau arrière

Œillet (1) : fixé sur le panneau arrière à 4 pouces du haut

Chaîne (14 pouces) : fixée à 3 pouces du bas du glissoire pour ensuite rejoindre l'œillet

Crochet en S (1)



### Dimensions des différentes parties

Panneau arrière : 48 x 24 x  $\frac{1}{2}$  pouces

Panneau avant (bas de l'auge) : 48 x 4 x  $\frac{3}{4}$  pouces

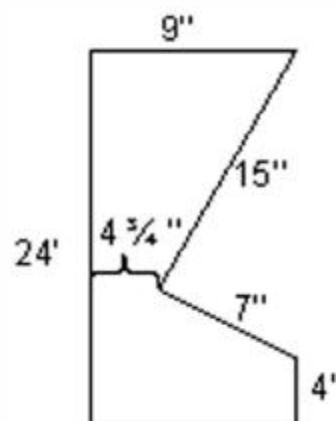
Fond : 46  $\frac{1}{2}$  x 9 x  $\frac{3}{4}$  pouces

Côtés ( $\frac{3}{4}$  pouce épais) :

Supports au glissoire: 1 x 21 pouces (2 fois)

Supports au glissoire: 1 x 19 pouces (2 fois)

Panneau amovible (glissoire – face à angle) : 22 x 46  $\frac{1}{4}$  x  $\frac{1}{2}$  pouces



	48"	22"	22"
Contre-plaqué $\frac{1}{2}$	Panneau arrière	Glissoire	Glissoire
	Panneau arrière		

	9"	9"	9"	9"	4"	4"
Contre-plaqué $\frac{3}{4}$	Côté	Côté	Fond	Fond	Panneau avant	Panneau avant
	Côté	Côté				

Pour toutes questions, communiquez avec Sylvain Blanchette du CEPOQ au (418) 856-1200 poste 227.



**Fabriquez 2 mangeires en limitant les pertes de contre-plaqué...**

Plans originaux réalisés par Gilles Gagnon, chef berger, ancienne ferme de recherche sur le mouton, AAC, LaPocatière

\* Sylvain Blanchette, gérant des installations au CEPOQ  
\*\* Johanne Cameron, agronome, responsable en vulgarisation au CEPOQ  
\*\*\* Hélène Méthot, agronome, chargée de projet au CEPOQ



**Bergerie de l'Estrie**

**Romanov**

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis  
 Statut Argent - Maedi-visna  
 F1 Dorset/Romanov  
 Béliers géotypés

Andrée Houle & François Roux  
 559, rue Des Muguets  
 Coaticook, Qc J1A 3A9  
 Tél : (819) 849-3221  
 Fax : (819) 849-0475  
[froux1@videotron.ca](mailto:froux1@videotron.ca)



**Ferme Amki Enr.**

17265 boul. Valcartier  
 Québec, G2B 3W4  
 Tél. : (418)842-2637  
 Téléc. : (418)842-0423  
[fermeamki@sympatico.ca](mailto:fermeamki@sympatico.ca)

**Arcott Rideau**  
 Sujet pure sang  
 Hybrides Dorset/Rideau

Maedi-visna  
 Statut or  
 Suivi genovis

Reproducteurs disponibles  
 en tout temps

**M.H.  
 Equipement**

Fabrication de vire-ovin  
 Barrière anti-recule

**Mario Houle**

210, 6e Rang, St-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0  
 Téléphone: (819) 229-3222

**===== Ferme Lénique Inc.**

Éleveur Polypay p.s.  
 Troupeau exempt meadi-visna (statut argent)  
 Controlé GENOVIS  
 Prolificité moyenne/agnelage :2.38

**Sujets reproducteurs disponibles avec  
 ISM dans le 25% supérieur de la race.**

Sophie Gendron , Christian et Réal Lévesque  
 9, rg du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0  
 Tél.: 418-498-3254 Courriel : [leniquecs@microbranche.com](mailto:leniquecs@microbranche.com)

**Bergerie Bedon de Laine**

Alexandre Benoit & Marie-Lou Côté

Suivi genovis  
 Béliers géotypés  
 Testé maedi-visna



60, St-Laurent, est  
 MASKENONGÉ, Qc  
 J0K 1N0

Sujets reproducteurs  
**Arcott Rideau**

Téléphone : (819)227-2909 Télécopieur : (819) 227-1865  
[bedondelaine@sympatico.ca](mailto:bedondelaine@sympatico.ca)

**FERME JAMIPO**

Tonte  
 Cours de tonte  
 Cours d'initiation à l'élevage  
 caprin et ovin

Pour information, contactez :

**Nicole Blanchard**  
 Ferme Jamipo  
 260 ch. Petit Esprit, L'Épiphanie  
 Tél. : (450) 588-2875  
[nicolelatondeuse@hotmail.com](mailto:nicolelatondeuse@hotmail.com)

**BERGERIE PATRIOTE**

**ERIC JOBIN**

**RACE PURE DORSET ET HYBRIDES**

Romanov/Dorset, Rideau/Dorset

- Statut OR Maedi-Visna
- Suivi Génovis
- Reproducteurs disponibles
- Géotypé

340 St-Joseph, St-Ubalde, Portneuf, G0A 4L0  
 418 277-9191 [bergeriepatriote@globetrotter.net](mailto:bergeriepatriote@globetrotter.net)



**FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
 D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC**

THE CANADIAN SHEEP FEDERATION



FEDERATION CANADIENNE DU MOUTON

Programme Canadien de salubrité des aliments à la ferme  
**Pratiques agricoles relatives à la  
salubrité des aliments**



## **Ateliers de formation offerts dans votre région en 2005**

**Vous ne pouvez vous y rendre ?**

**Nous amènerons la formation à vous grâce à Internet ou par courrier !**

**Pour plus d'information, communiquez sans tarder avec  
la Fédération Canadienne du mouton**

**Par téléphone, télécopieur, courrier postal ou électronique.**

**Notre numéro de  
téléphone sans frais :**  
1-888-684-7739

**Notre numéro de  
télécopieur :**  
1-519-824-9233

**Notre adresse :**  
130 Ch. Malcom  
Gwelph Ontario N1K 1B1



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

**WWW.CANSHEEP.CA**



## Réseau de régie informatisée en production ovine

Réalisé par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.

**Une mise en ligne attendue**

Tel qu'annoncé au cours de l'automne, le site internet consacré à PROVIN, le réseau de gestion informatisé des données en production ovine, est maintenant en ligne. Ce site est conçu afin de favoriser la compréhension de l'outil et la communication entre les utilisateurs. En effet, vous y trouverez le logiciel, les guides d'installation et d'utilisation, l'état d'avancement du projet et les participants au groupe de travail. De plus, une section fort utile, le Forum, a été mise en place afin de pallier à l'impossibilité de contacter le soutien technique en tout temps. Les utilisateurs sont invités à inscrire leurs questions sur le Forum et ainsi bénéficier de l'opportunité d'être répondu par un autre utilisateur dans un temps record. Il est bon de noter que la majorité des problèmes technologiques se règle en quelques minutes.

Pour l'instant, l'accès du site internet de PROVIN est uniquement réservé aux membres du groupe de travail et à leur conseiller, d'où la mise en place d'un système d'authentification.

Des modifications dans le système seront apportées sous peu afin de permettre à l'ensemble des producteurs d'accéder à ces informations.

Bonne visite!



Parce que l'achat de brebis de qualité supérieure vous assure une meilleure rentabilité





INC.

# Domaine du Mouton d'Or

## Races pures Romanov et Arcott Rideau

## Hybrides F1 Dorset et Romanov

Pour informations, contactez Marc :  
418-458-2929  
[vletourneau@domainedumoutondor.com](mailto:vletourneau@domainedumoutondor.com)

Bergerie située à  
Beaulac-Garthby

